

Éthique et développement durable

Éthique et développement durable

Actes de la conférence du 6 mars 2009

Éthique et développement durable

Actes de la conférence du 6 mars 2009 - Paris

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable et de l'Aménagement du territoire

Organisée par l'Institut de Formation de l'Environnement

Avec le soutien de la Fondation Ostad Elahi

Comité scientifique

Antonin Pujos

Président du comité scientifique
Secrétaire Général et fondateur d'Ecophilos

Sylvain Allemand

Journaliste et auteur, spécialisé dans le domaine
du développement durable

Pierre Cadet

Président de la Fédération européenne
pour l'éthique et le développement durable

Dominique de Courcelles

Globale Diversité Consulting - CNRS/Collège international
de Philosophie

Aurélie Pentel

Secrétaire générale de l'Institut de Formation de
l'Environnement

Marc Piévic

Délégué général de la Fondation Ostad Elahi

Claude Revel

Professeure affiliée au CERAM, Conseil international
et essayiste

Clément Morlat

Chargé de mission à l'Institut de Formation de l'Environnement

Sommaire

Introduction

<i>Michèle PAPPALARDO</i>	11
Déléguée interministérielle et Commissaire générale au Développement durable	

Ethique et développement durable : deux concepts pour l'action

<i>Pascal PONSART-PONSART</i>	13
Directeur de l'Institut de Formation de l'Environnement	

Présentation de la journée

<i>Sylvain ALLEMAND</i>	19
Journaliste, auteur notamment des « Paradoxes du développement durable »	

Développement durable : quelles considérations éthiques dans la genèse du concept ?

<i>Dominique DE COURCELLES</i>	21
Globale Diversité Consulting – CNRS/Collège international de Philosophie	

Développement durable et dilemmes éthiques

<i>Alain LÉTOURNEAU</i>	29
Chaire d'éthique appliquée/Département de philosophie - Observatoire de l'environnement et du développement durable - Université de Sherbrooke	

Table ronde - témoignages.....37

Joëlle BROHIER

Présidente et co-fondatrice de RSE et Développement, portail francophone d'information sur la Responsabilité sociale des entreprises dans les pays émergents et en développement

Pierre CADET

Président de la FEDD, Fédération européenne pour l'éthique et le développement durable

Stéphane COMAR

Membre fondateur de la coopérative Ethiquable

Patrick GAUDRAY

Directeur de recherche au CNRS, membre du Comité Consultatif National d'Ethique

Quels conflits de valeurs subsistent dans les formes de développement durable actuellement mises en œuvre ?

Dominique BOURG 57

Professeur à l'université de Lausanne, Faculté des géosciences et de l'environnement, philosophe

Table ronde : Gestion des conflits d'intérêt :

les acteurs, leurs valeurs et leurs outils 63

Béatrice JALENQUES-VIGOUROUX

Docteure en Sciences de l'Information et de la communication, spécialisée sur les thématiques de l'environnement et du développement durable

Elisabeth LAVILLE

Fondatrice d'Utopies, cabinet de conseil en développement durable

Philippe MARZOLF

Vice-président de la Commission nationale du Débat public

Serge ORRU

Directeur général du WWF-France

Pierre VALENTIN

Directeur de la Direction Générale Déléguée Finances du groupe Crédit Coopératif

Citoyens décideurs ? Le poids des choix de l'individu

Patrick VIVERET 81

Philosophe, écrivain, conseiller référendaire à la Cour des Comptes, auteur du rapport « Reconsidérer la Richesse » (éditions de l'Aube)

Vers une gouvernance éthique mondiale ?

Quelle échelle de décision pour un développement durable ?

Claude REVEL 83

Professeure affiliée au CERAM, Conseil international et essayiste

Conclusion – Interview d'un « grand témoin » de la journée

Alain TOURAINE 95

Sociologue français de l'action sociale et des nouveaux mouvements sociaux

Introduction

Nos modes de développement, la mondialisation des échanges, les désordres environnementaux, sociaux ou financiers, les espoirs ou les craintes soulevés par les innovations technologiques... autant de sujets qui suscitent de plus en plus de débats individuels ou collectifs, de questionnements éthiques personnels ou sociétaux.

De par la finalité même de l'action publique, le questionnement éthique apparaît indispensable dans la détermination des meilleures voies à emprunter afin d'orienter notre société vers un développement plus durable. Comment en effet conjuguer au mieux équité sociale, viabilité économique et préservation de l'environnement ? Comment concilier des points de vue différents au sein de nouveaux modes de gouvernance élargie ? Comment faire enfin que la richesse du questionnement et la diversité des approches ne conduisent pas à l'immobilisme ou à la non décision de par la complexité qu'elles révèlent ? Le questionnement éthique peut aider chacun à mieux identifier les repères lui permettant de faire et d'assumer les arbitrages nécessaires.

Ces arbitrages voire ces dilemmes, particulièrement en matière de décision publique, sont des phénomènes complexes dont le pas de temps dépasse fréquemment l'échelle humaine. Ils sont d'autant plus délicats que les grands problèmes contemporains se déploient souvent globalement, à l'échelle planétaire. Ces problèmes sont ainsi appréhendés de façons différentes selon les cultures, chacune ayant son propre système de valeurs, sa propre notion de l'éthique... Il n'y a pas de solution unique et généralisable et il convient donc de rechercher en permanence un développement durable adapté à chaque situation particulière et d'oser le remettre constamment en question dans un souci d'efficacité, d'éthique et d'équité.

Face à cet enjeu, il était donc tout particulièrement important que l'Institut de Formation de l'Environnement (IFORE) aborde ces questions à l'occasion de son cycle de conférences afin, d'une part, de s'interroger sur les valeurs humaines et sociales qui donnent sens au développement durable et, d'autre part, d'y sensibiliser les acteurs publics et de participer à fournir des repères qui leur permettront d'agir concrètement et de façon éclairée en faveur de ce développement durable.

Michèle PAPPALARDO

***Déléguée interministérielle et Commissaire générale
au Développement durable***

Ethique et développement durable : deux concepts pour l'action

Ethique et développement durable, voilà bien deux termes qui méritent d'être explicités tant leurs acceptions varient selon les auteurs.

L'éthique ? Pourquoi pas la morale ? En philosophie, l'éthique a pour objet les jugements d'appréciation lorsqu'ils s'appliquent à la distinction du bien et du mal. Théorique, et généralement liée à une recherche métaphysique (notamment chez Kant), elle se distingue de la morale appliquée qui définit les règles de conduite, les normes à respecter. Pour autant les choses ne vont pas si simplement : dans le langage commun, les termes « éthique » et « morale » sont souvent synonymes. Le fait qu'en anglais, « ethic » signifie la morale ne vient pas simplifier les choses à l'heure où le langage se mondialise. Comme le note justement Monique Canto-Sperber, « le terme éthique s'est vu progressivement privé de son contenu à force d'être utilisé de façon indifférenciée, (...) jusqu'à l'avoir transformé en l'adjectif le plus indéterminé et le plus valorisé de la langue française ? »¹ Le terme n'apparaît-il pas en effet comme une injonction ? Achetez éthique ! Placez éthique ! Mangez éthique ! « Or, que fait-on en accolant ce terme à toutes sortes de choses ? On manifeste ses bonnes intentions, on fait voir son refus de laisser-faire. On suggère sa volonté de revenir à de grands principes : tout cela est fort louable et n'engage à rien »² .

En choisissant d'examiner les relations entre l'éthique ainsi définie et le développement durable, l'Institut de formation de l'environnement (IFORE)³ voulait-il participer de ce mouvement de mode en ajoutant un qualificatif de plus au concept de développement durable ? Bien sûr que non. L'éthique s'appuie sur une réflexion intellectuelle, faite de savoirs, de raisonnements, de procédures. Cette réflexion éthique est nécessaire pour nous aider à agir dans le monde. C'est à cette conception de l'éthique que renvoie l'intitulé de cette journée : l'éthique comme concept pour l'action.

Le développement durable ? c'est un concept encore en devenir. Retraçons-en brièvement l'histoire : en 1989, John Pezzey de la Banque mondiale en recensait 37 acceptions différentes⁴. Dès le départ, comme le note Serge Latouche, le développement durable, cet oxymore, contient en lui-même ses divergences, pour ne pas dire ses contradictions : pour les uns, c'est un développement respectueux de l'environnement, pour les autres l'important est que le développement tel qu'il est puisse durer indéfiniment⁵.

Sans vouloir bien entendu clore le débat, il semblerait que le concept de développement durable soit en phase de stabilisation. Trois axes paraissent faire aujourd'hui consensus et lui donnent corps dans une acception, où le développement durable est bien lui aussi un concept pour l'action :

- la recherche, pour tout projet ou toute politique, du meilleur équilibre possible entre les trois objectifs du développement durable ;

- respecter un certain nombre de principes se rattachant à ce que l'on nomme « la bonne gouvernance » : principe de précaution, principe de responsabilité, principe de la participation des parties prenantes aux décisions, principe d'équité et de solidarité, etc.

- agir de telle sorte dès aujourd'hui, afin de satisfaire les besoins de tous, tout en préservant pour demain les possibilités des générations futures de répondre aux leurs.

Mais, quel que soit, finalement, le contour que l'on donne au développement durable, le volet sur lequel on souhaite mettre l'accent, ce qui importe, finalement, c'est que l'objectif soit partagé. Or, la communauté des nations y a souscrit lors du Sommet de Rio en 1992. La même année, l'Europe adoptait le développement durable à l'occasion du traité de Maastricht, renouvelé depuis lors à l'occasion des traités successifs. En 2001, l'Europe précisait sa stratégie lors du sommet de Göteborg. La France l'adoptait dans sa première stratégie nationale en 2003 où elle le déclinait en neuf axes de travail et plus de 200 actions. Plus récemment, le Grenelle de l'environnement poursuit la traduction du développement durable en actions.

Pour autant, quelles sont les relations entre éthique et développement durable ? Peut-on, parce que le développement durable serait l'expression de valeurs partagées par les différentes nations du globe, lui conférer le statut d'éthique universelle ? Ceci conduit inévitablement à se questionner

sur la relation de l'Humanité avec la planète qui la porte. Ce débat doit aussi avoir lieu : connaître le regard que porte l'Homme sur le monde qui l'entoure est une des questions centrales du développement durable. Peut-on pour autant prescrire en ce domaine et faire le départ entre ce qui ressortit de la loi et de la conscience ?

L'individu, au nom du développement durable, est appelé aujourd'hui à se soucier d'éco-responsabilité, d'écocitoyenneté. Ces règles de comportements (trier les déchets, réduire les consommations énergétiques, etc.) n'entrent-elles pas en conflit avec la liberté individuelle ? Au nom de quoi, en effet, dois-je adopter un certain type de comportements ? Pourquoi, alors que j'ai conscience de ce qui est en train de se passer, je ne bouge pas, je n'agis pas ?⁶

Prenons un autre angle. Le respect de la vie est un de ces principes éthiques à valeur universelle : une vie est la vie et l'Homme n'a pas à user des animaux, des plantes comme des choses. Kant rappelle « que tous les devoirs envers les animaux, les esprits et les choses inanimées visent indirectement nos devoirs envers l'humanité. »⁷ Pourtant, les enjeux économiques l'emportent le plus souvent sur la préservation de l'environnement et de la biodiversité. Il en est de même dans l'approche sociale du développement durable où, là aussi, l'arbitrage le plus fréquent est au bénéfice de l'économique. En matière de risques, l'arbitrage consiste à déterminer le prix que la société est prête à payer pour sa sécurité que ce soit au niveau de l'État ou de l'entreprise.

En tant que concept pour l'action, et dans le cadre des principes qui sont les siens, le développement durable formule autant de règles pour une conduite des affaires publiques comme pour la direction des entreprises. L'ensemble des principes en jeu forme un guide de conduite, relevant davantage de règles de comportement (morale/ethics en anglais). Doit-on, pour cette raison même, contester la valeur universelle du développement durable ?

Faut-il donc réviser sous l'angle de la philosophie morale, la description bien – trop ? – facile du développement durable sous la forme de trois cercles séparés mais suffisamment proches pour avoir des intersections communes ? C'est à ce débat qu'invite l'IFORE aujourd'hui en organisant cette journée de conférences.

Le premier point de vue est celui de Mme Dominique de Courcelles, directeur de recherche au CNRS et membre du Collège International de Philosophie, qui revient, de façon plus précise que le présent texte,

sur la notion de développement durable et de son lien avec l'éthique.

Ensuite, Alain Létourneau, directeur du département de philosophie, titulaire de la chaire d'éthique appliquée à l'université de Sherbrooke (Québec, Canada), développe ce qu'il entend par éthique appliquée et précise la notion de dilemme. En relation avec le développement durable, ces deux termes aboutissent, certes à des tensions sur le terrain, tensions toutefois qui ne doivent pas remettre en cause l'exigence du débat public.

Une première table ronde poursuit l'exploration de l'éthique dans son rapport au développement durable. Elle réunit Stéphane Comar, membre fondateur de la coopérative Ethiquable, Joëlle Brohier, présidente et fondatrice de RSE et Développement, Pierre Cadet, président de la Fédération européenne pour l'éthique et le développement durable, Patrick Gaudray, directeur de recherche au CNRS et membre du comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé. Leurs témoignages montrent à la fois le chemin parcouru et les difficultés à résoudre, les énergies à mobiliser pour progresser pour une meilleure prise en compte du développement durable et des principes qu'il incarne dans les domaines qui sont les leurs.

L'intervention de Dominique Bourg, professeur à l'université de Lausanne (faculté des géosciences et de l'environnement), aborde la question des valeurs à partir de la règle d'or de l'éthique (« ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais qu'on te fit ») et montre l'inadaptation de celle-ci sur certaines conséquences de nos actions qui ramènent pourtant directement à la notion de développement durable.

Une seconde table ronde vient ponctuer les interventions autour de la gestion des conflits d'intérêts. Elle réunit Philippe Marzolf, vice-président de la Commission nationale du débat public, Serge Orru, directeur général du WWF-France, Elisabeth Laille, fondatrice d'Utopies, cabinet de conseil en développement durable, Pierre Valentin, directeur général délégué du groupe Crédit coopératif et Béatrice Jalenques-Vigouroux, docteure en sciences de l'information et de la communication. Le débat débouche sur la communication sur le développement durable et la place respective des trois volets dans celui-ci.

Patrick Viveret, philosophe, conseiller référendaire à la Cour des Comptes, aborde les moyens dont les citoyens disposent pour peser sur les décisions tandis que Claude Revel, professeure affiliée au CERAM, pose la question du niveau pertinent de décision et les conditions d'une

gouvernance éthique mondiale.

En conclusion, Alain Touraine, sociologue, joue le rôle de grand témoin de la journée et fait part de ses impressions sur la journée. Il pointe notamment la nécessité de prendre en compte la partie adverse, largement majoritaire, néfaste au développement durable et ne pas pêcher par optimisme. Il en appelle au collectif pour rallier cette majorité, pour la convaincre qu'un vaste changement de comportement est une question de vie ou de mort.

L'Institut de Formation de l'Environnement a organisé cette journée pour contribuer à une meilleure compréhension des interactions du développement durable avec les sujets d'aujourd'hui. Les conférences de la journée permettent de mieux identifier de quelle façon l'éthique intervient dans un processus décisionnel et de mettre en perspective les points de vue de chacune des parties prenantes. Elle contribue ainsi à révéler des valeurs communes nécessaires à l'émergence d'un développement réellement durable.

Pascal PONSART-PONSART
Directeur de l'Institut de Formation de l'Environnement

¹ Monique Canto-Sperber, L'inquiétude morale et la vie humaine, PUF, 2^e édition 2002. p.85

² Monique Canto-Sperber, id.

³ L'Institut de formation de l'environnement (IFORE) est un service à compétence nationale du ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire. Il a pour mission d'accompagner par la formation la prise en compte du développement durable dans les politiques et l'action publiques.

⁴ John Pezzey, Economic analysis of sustainable growth and sustainable development, World Bank, Environment Department, Working paper, n°15, 1989

⁵ Serge Latouche, Survivre au développement, Editions Mille et une nuits, 2004

⁶ Pour plus d'éléments sur ces questions, voir Yves Cochet, antimmanuel d'écologie, éditions Bréal, 2009, p. 129 et svtes

⁷ Emmanuel Kant, Leçons d'éthique, traduction Luc Langlois, Le Livre de poche, 1997

Présentation de la journée

Sylvain ALLEMAND

*Journaliste, auteur notamment des « Paradoxes du développement durable »
Editions du Cavalier bleu*

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, je vous souhaite la bienvenue à cette journée qui s'inscrit dans un cycle de conférences de l'IFORE : « Pour une culture partagée du développement durable ».

Cette journée abordera deux problématiques, l'éthique et le développement durable, dont nous allons essayer de montrer en quoi elles s'éclairent mutuellement. En première approche, on peut rappeler que l'éthique poursuit l'objectif de réfléchir aux comportements susceptibles de rendre le monde meilleur, ou tout du moins plus vivable. C'est aussi la finalité du développement durable qui revient à promouvoir une nouvelle conception du développement consistant à conjuguer production de richesses, gage du progrès continu de notre bien-être, avec le double souci d'équité sociale, et de réduire l'impact des activités humaines sur l'environnement.

Le développement durable est donc un thème extrêmement complexe qui concerne une grande diversité d'acteurs : entreprises, élus, administrations ou encore les ONG. Il convient alors de se demander comment parvenir à réunir dans le travail des acteurs aux intérêts souvent divergents. Comment éviter que la richesse du questionnement n'empêche l'action (pour reprendre les mots de Michèle Pappalardo dans le document qui vous a été remis) ? Comment parvenir à des solutions transposables, ici et ailleurs, dans le respect des identités différentes ?

Ce sont quelques-unes des grandes questions que nous aborderons aujourd'hui, à travers des exposés et des tables rondes, avec le concours de personnalités d'horizons géographiques, disciplinaires et professionnels variés. Les deux premiers intervenants de la journée vont s'employer à revenir sur les notions d'éthique et de développement durable dans une perspective multiculturelle.

Il s'agit en premier lieu de Dominique de Courcelles. Enseignante à l'Ecole Polytechnique et initiatrice d'un cabinet de consulting spécialisé sur les questions de développement durable pour répondre aux besoins de gestion des entreprises, elle est l'auteur de *Globale diversité : pour une approche multiculturelle du management*.

Développement durable : quelles considérations éthiques dans la genèse du concept ?

Dominique DE COURCELLES

Globale Diversité Consulting – CNRS/Collège international de Philosophie

En premier lieu, je voudrais remercier l'IFORE de sensibiliser le public aux questions de développement durable.

L'objet de mon intervention est de retracer l'historique de la notion de développement durable et de son lien avec l'éthique. En effet, la question du développement durable n'est pas du tout nouvelle dans l'histoire de l'humanité. Les mythes des grandes civilisations ont toujours montré la relation problématique entre l'Homme et les quatre éléments fondamentaux du monde que sont la terre, l'eau, l'air et le feu, c'est-à-dire l'énergie sous toutes ses formes. Les grands mythes relatent la quête d'harmonie de l'Homme avec ces quatre éléments.

Le développement durable est, depuis l'Antiquité, une préoccupation des moralistes qui s'intéressent au sens de l'action. Ainsi, Pline l'Ancien, au I^{er} siècle avant Jésus-Christ, était déjà habité par des soucis d'éthique environnementale et sociale. Par exemple, il s'est interrogé sur l'épuisement des ressources naturelles de la Terre. Il s'est aussi inquiété de l'effet de la construction des ports sur la mer. Enfin, il a constaté que certaines espèces étaient en voie de disparition, tandis que d'autres proliféraient.

En 2008, le GIEC dresse un constat qui fait écho aux interrogations de ce philosophe de l'Antiquité. Selon les chiffres fournis par le GIEC, 60 % des écosystèmes sont exploités au-delà de leurs capacités, 75 % des stocks de poissons sont soumis à une surpêche et 36,6 millions d'hectares de forêts ont disparu au cours des cinq dernières années. En outre, la FAO estime que 854 millions de personnes vivent en état de sous-nutrition. Par ailleurs, un milliard de personnes sont considérées comme très pauvres. La concentration de dioxyde de carbone dans l'atmosphère a, quant à

elle, augmenté de 40 % par rapport au XX^e siècle. De plus, il est bien établi aujourd'hui que les champs pétrolifères ne sont pas inépuisables.

Aujourd'hui, il est donc impératif d'instaurer (ou de rétablir) des rapports équilibrés entre les hommes et les ressources naturelles du monde. À l'avenir, on peut se demander si des guerres ne se produiront pas pour la terre, l'eau, l'air et le feu, c'est-à-dire, comme nous l'avons dit plus haut, l'énergie. Si nous parvenons à maintenir des rapports équilibrés, nous pourrions peut-être empêcher que « le monde » soit « en feu », pour reprendre le titre d'un livre inquiétant d'Amy Chua, professeur à Princeton, qui met en garde contre ce risque considérable au XXI^e siècle. Seule une politique intelligente pourra garantir la vie et la paix de l'humanité.

Le développement durable suppose une révolution culturelle, un changement profond de nos mentalités d'accapareurs à l'égard des ressources naturelles. En 1987, le rapport Brundtland Our common future définissait, pour la première fois, le développement durable en terme de logique intergénérationnelle, ce qui implique une réflexion sur la conséquence de nos actes pour les générations futures.

Par ailleurs, le développement durable repose sur l'élargissement de la notion de capital dans trois de ses composantes essentielles - sociale, sociétale et environnementale - qui forment le fondement de la vie en harmonie entre les humains et entre les humains et la planète. Nous disposons d'un capital économique, constitué par les infrastructures ou encore les technologies, mais aussi d'un capital écologique qui correspond aux ressources naturelles dont hérite une génération. Il existe également un capital d'équité sociale, car il est très important d'intégrer l'ensemble des personnes à la communauté humaine, ce qui suppose une redistribution, au moins minimale, des richesses et des ressources naturelles, par exemple le droit de l'accès à l'eau. Le développement durable permet donc d'élargir à une échelle mondiale le capital économique, écologique et d'équité sociale.

Dans la ligne des considérations philosophiques de Pline l'Ancien, l'éthique est la science de la justesse et de la justice des comportements. Pline l'Ancien s'élevait contre la quête du profit des uns au détriment des autres. La recherche du profit n'est pas forcément mauvaise, sauf quand elle s'effectue au détriment d'autrui.

L'éthique se divise en trois niveaux : universel, particulier et singulier. Au niveau universel, il existe un idéal d'égalité, de fraternité, vers lequel il faut tendre. En ce qui concerne le niveau du

particulier, nous appartenons tous à des communautés et à des cultures différentes avec des codes, des coutumes, des croyances contrastés. Par exemple, les musulmans n'ont pas forcément la même approche sur les ressources naturelles, le monde, les rapports entre les humains, que des hindouistes. Dans le singulier de l'éthique, c'est toute la responsabilité et la liberté de la personne humaine qui sont engagées.

La difficulté de l'éthique consiste à articuler l'universel, le particulier et le singulier. Or, ces trois niveaux peuvent parfois se contredire entre eux. Ainsi, l'intérêt d'un pays peut aller à l'encontre de celui d'un groupe de personnes, ou même, plus généralement, d'un ensemble de pays ou du monde. Ce problème se manifeste par exemple dans le refus de certains pays de partager la terre, l'eau, l'énergie, etc. avec d'autres.

La notion d'écologie a souligné la responsabilité de chacun à l'égard du monde. Le philosophe américain contemporain Bryan Norton montre que deux types d'attitudes sont possibles : 1° compenser ce qui a été gaspillé et perdu dans les ressources naturelles ; 2° protéger ces mêmes ressources naturelles.

Par ailleurs, en 2006, un groupe de travail international s'est attaché à définir des biens publics mondiaux, « considérés comme essentiels du point de vue de la réduction de la pauvreté et de l'intérêt commun de l'ensemble des pays de la planète au développement durable ».

Ces biens publics mondiaux se déclinent en six catégories : la lutte contre les maladies infectieuses, la lutte contre le réchauffement climatique, la stabilité financière internationale, la réglementation du système commercial international, la paix et la recherche. Sur tous ces sujets, la commission recommande une prise de position internationale ou régionale, par groupes de pays.

Néanmoins, la situation est compliquée. Un rapport publié par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), en juillet 2008, indique de fréquents refus de partage du monde empêchant la redistribution, au moins minimale, des richesses.

Pourtant, de nouvelles prises de conscience concernant le développement durable nous incitent à rester optimistes. Le simple fait d'être réunis aujourd'hui autour de cette question constitue un signe parmi d'autres. En outre, une conférence pour une gouvernance écologique mondiale s'est tenue à Paris le 2 février 2007. Une telle perspective peut soulever des interrogations sur l'organisation du pouvoir décisionnel ; toutefois

la réflexion au sujet d'une gouvernance écologique mondiale revêt une importance de premier ordre. Dans ce domaine, le rôle des ONG est essentiel pour signaler des dysfonctionnements du système, comme le fait l'ONG Transparency International sur les questions de corruption.

De nouveaux types d'actions commencent donc progressivement à se mettre en place. Ainsi, dans le cadre du PNUD, pourrait-on envisager la création d'un PIB bio ? Par ailleurs, pourquoi n'existerait-il pas une Organisation mondiale de l'environnement ? Il faut aussi relever l'élaboration continue d'un droit environnemental. De surcroît, le mécanisme de développement propre (MDP), lancé par l'ONU, accorde des labels aux entreprises pour leurs actions menées dans le domaine environnemental. Et l'on s'efforce d'établir en toujours plus grand nombre des infrastructures rurales pour combattre la pauvreté et la faim. Par ailleurs, la notion d'économie circulaire, qui comprend le processus de recyclage des déchets à des fins de production d'énergie ou de matières premières ou secondaires, gagne en importance. En conclusion, nous pouvons affirmer que nous sommes appelés à une vaste révolution culturelle et qu'il y a urgence.

Sylvain ALLEMAND

Dans quelle mesure le développement durable peut-il surmonter les apparentes contradictions entre les trois piliers qui le composent ?

Dominique de COURCELLES

Le développement durable est soumis en permanence à des tensions. Il doit susciter des réflexions et des actions chez des acteurs qui possèdent parfois des intérêts divergents liés à leur situation particulière. Les personnes impliquées dans le développement durable savent qu'il est urgent de conscientiser le plus grand nombre sur cette question, afin d'éviter l'émergence de conflits sanglants pour l'accès aux ressources indispensables. Il existe des endroits dans le monde où des personnes meurent pour un accès à l'eau ou aux énergies et des conflits extrêmement graves et meurtriers sont prévisibles.

De la salle

Je travaille au ministère de la Culture. J'aimerais vous demander si vous pensez que la course à la richesse est un gage de bien-être. Personnellement, je préfère parler de valeur.

Par ailleurs, vous avez parlé de révolution culturelle et souligné en même temps que le profit n'était pas forcément mauvais. Or, je crois que Montaigne considérait que la notion même de profit était

moralement inacceptable.

Dominique de COURCELLES

On peut toujours trouver des citations qui se contredisent entre elles. Quand je parle de richesses, je fais référence aux ressources naturelles qui sont les richesses du monde et de ses habitants.

De la salle

Excusez-moi, mais Monsieur Allemand a indiqué que la production de richesses était un gage de l'amélioration du bien-être.

Sylvain ALLEMAND

On peut donner toutes sortes de signification au mot « richesse », ce qui constitue justement un des enjeux du débat aujourd'hui. Nous nous demanderons tout à l'heure, par l'intermédiaire de Patrick Viveret, ce que peut recouvrir le terme de « richesse » dans la perspective du développement durable. Je me plaçais dans cette optique en avançant l'idée que le développement durable ne renonçait pas à la production de richesses, quitte à en redéfinir la notion.

Dominique de COURCELLES

Quand j'ai employé le terme de « richesse », je pensais très strictement aux ressources naturelles.

En ce qui concerne le profit, je voudrais préciser que le développement durable ne peut pas être uniquement une affaire de bonne volonté. Pour le mettre en œuvre, il importe de convaincre les acteurs que le développement durable est aussi une source de profits. Les humains ont besoin de profits et de perspectives d'amélioration de leur bien-être. Par exemple, si on peut convaincre des entreprises que la construction de murs verts dans une mégalopole comme Mexico est susceptible de générer des profits, alors des améliorations notables interviendront pour la population. Les murs verts sont composés de plantes capables d'absorber les particules toxiques qui se trouvent en suspension dans l'air et de donner de l'oxygène.

De la salle

Je m'attache au sens des mots : je préférerais remplacer le mot « profit » par « bénéfice ». Le sens n'est pas le même et une révolution culturelle passe aussi par le sens des mots.

Dominique de COURCELLES

Si le mot vous choque, supprimons-le mais, à titre personnel, « bénéfice » me choque davantage. Chacun a sa sensibilité.

De la salle

Je travaille au sein du ministère de la Défense. Il y a quelque chose qui me paraît illogique dans vos propos : vous parlez de profit comme motivation de l'action, mais dans ce cas que fait-on de l'éthique ? En effet, l'éthique suppose d'agir par altruisme ou dans l'intérêt général. Votre raisonnement me semble dépassé.

Dominique de COURCELLES

C'est plutôt votre mode de pensée qui semble dépassé.

De la salle

Un mètre carré de mur végétal coûte 1000 euros et ce dans un pays qui n'est pas très riche...

Dominique de COURCELLES

Je vous invite à regarder le film que j'ai réalisé. Les ingénieurs y expliquent qu'un mètre carré de mur végétal coûte trois ou quatre pesos, très loin des 1000 euros dont vous parlez. Cependant, la manière de procéder importe beaucoup. Il faut trouver la méthode la plus efficace au prix le plus bas possible, tout en permettant aux entreprises de réaliser un certain profit.

Contrairement à ce que vous affirmez, l'éthique ne correspond pas à l'altruisme, mais à la justesse et la justice des comportements. Il n'est pas question d'altruisme, ni de sentimentalisme. La justesse consiste à produire un mètre carré de mur végétal à trois pesos. Ce prix modique induit une justice pour les classes moyennes et populaires qui peuvent alors acquérir un mur végétal.

De la salle

À quoi cela leur sert-il ?

Dominique de COURCELLES

Les plantes qui poussent sur les murs sont capables d'absorber les particules de contamination dans l'air et, par conséquent, de réduire la pollution. Leur effet est considérable.

Sylvain ALLEMAND

Avant de partir, dites-nous un mot sur ce film.

Dominique de COURCELLES

En effet, je viens de réaliser un film sur le développement durable, et plus particulièrement sur la question de l'eau, problème majeur de la ville de Mexico. Dans ce film, j'ai rappelé l'histoire de cette ville, située dans un bassin entouré de volcans. Ce bassin aurait dû être un

lac mais a été asséché. Cet emplacement particulier crée un déséquilibre entre les quatre éléments. Ainsi, les sols de la ville tremblent à cause de l'activité volcanique et s'effondrent d'autant plus qu'il n'y a plus l'eau qui pourrait les empêcher de trembler. Par ailleurs, en raison de la croissance démographique immense, puisque la mégalopole de Mexico compte actuellement presque 24 millions d'habitants, l'air est contaminé par toutes les entreprises nécessaires aux hommes, il y a un manque terrible d'eau potable et un manque d'eau destinée à l'agriculture et à l'industrie. Les déchets tendent également à recouvrir la ville.

Ces problèmes de développement durable se répercutent sur le comportement des habitants, en proie aux plus extrêmes difficultés et donc amenés à la violence et à la délinquance. Il est notable que l'harmonie avec les quatre éléments du monde aide à prévenir l'émergence de la violence.

Dans une démarche positive, j'ai également voulu présenter des solutions. Des hommes et des femmes travaillent sur la meilleure et plus efficace distribution des ressources. Des actions se mettent en place petit à petit.

Claude FOULON

Je suis très content de votre intervention. Je travaille dans le domaine de l'agriculture et je constate que, pour fabriquer de la laine de roche, il est nécessaire de brûler de l'énergie, ce qui génère donc un gaspillage inutile. Or, nous pourrions travailler les fibres tropicales végétales, soutenus par des microcrédits en Afrique et la production de valeur ajoutée en Europe.

Dominique de COURCELLES

Tout à fait, nous sommes d'accord.

Sylvain ALLEMAND

Merci à Dominique de Courcelles, ainsi qu'aux deux intervenants dans la salle qui, par leurs questions sur les notions de richesse et de profits, nous incitent à revenir sur la définition de mots afin de mieux appréhender les maux liés au développement durable. Nous croiserons, au cours de cette journée, de nombreux mots dont la définition mérite réflexion : gouvernance, éthique ou encore dilemme. Sur ce dernier point, nous accueillons à présent Alain Létourneau, de l'université de Sherbrooke au Québec, membre de la chaire d'éthique appliquée, un rapprochement de deux termes qu'il s'emploiera à justifier.

Développement durable et dilemmes éthiques

Alain LÉTOURNEAU

Chaire d'éthique appliquée/Département de philosophie - Observatoire de l'environnement et du développement durable - Université de Sherbrooke

Je remercie l'IFORE pour son invitation et je suis heureux d'apporter ma contribution à cette journée.

Je pense, tout d'abord, que le concept de dilemme éthique mérite des éclaircissements. De même, la notion de développement durable comporte un élément de pluralité à prendre en compte. Je fournirai également des précisions sur la question de gouvernance et son rapport avec le développement durable. Enfin, je m'arrêterai sur des dilemmes qui peuvent survenir lors de prises de décision importantes.

Le concept d'éthique appliquée est d'abord apparu dans le monde anglo-saxon, puis le Québec se l'est réapproprié depuis une trentaine d'années. Selon nous, il importe de distinguer l'éthique de la morale. L'éthique est une réflexion seconde, critique, alors que la morale se rapporte à une action déjà régulée par des normes et des valeurs. Éthique et morale vont donc de pair, mais l'éthique revêt une dimension réflexive par rapport à la morale. Pour concrétiser un peu, si la morale acquise nous dit comment agir, l'éthique renvoie à nos conceptions de la vie bonne qui permet d'orienter notre vie de manière plus vaste.

De notre point de vue, l'éthique appliquée est de plus à distinguer de l'éthique tout court. Elle représente un champ disciplinaire qui réfléchit en situation et s'intéresse particulièrement au processus de prise de décision. Bien entendu, la prise de décision prend en compte les valeurs en jeu et l'évaluation des options d'actions, en analysant leurs conséquences les plus probables. Dans le domaine de l'éthique appliquée, certains spécialistes, appelés « conséquentialistes », sont plus axés sur les conséquences d'une action lorsque vient le temps de prendre une décision, alors que d'autres sont appelés « déontologistes » en fonction de leur mise en exergue des devoirs de se conformer aux normes. La plupart des auteurs essaient de considérer à la fois les normes ou valeurs en jeu et les conséquences, en

donnant un léger primat à ces dernières. Toutefois, quelle que soit la méthode envisagée, ce type de réflexion requiert l'analyse d'une situation contextuelle concrète.

La notion de dilemme, quant à elle, intervient au moment où un sujet se demande s'il doit passer à l'action ou non, c'est-à-dire s'il doit faire ou ne pas faire telle action donnée. En pratique, certaines actions sont lourdes de conséquences et supposent un travail de questionnement important avant de s'y résoudre. Il ne s'agit pas ici de choix entre le bien et le mal ; si c'était le cas en effet, le choix serait simple à faire. Mais si nous parlons de dilemmes, c'est parce que dans une situation donnée, il existe des aspects auxquels on accorde de la valeur « des deux côtés de la médaille », d'où notre difficulté à trancher. Le travail obligatoire en amont de la prise de décision est donc particulièrement ardu.

La prise de décision implique une priorisation des valeurs qui permettent d'évaluer les actions, et qui se contredisent en partie entre elles. La notion de valeur n'est pas une notion éthérée, mais elle suppose des processus concrets de valorisation ou de dotation de la valeur par des agents, singuliers ou même collectifs. Dans la vie, on ne peut pas prendre de décision sans accorder de la valeur à des éléments qui permettent au choix d'advenir. Le dilemme provient justement du fait que les éléments considérés comme porteurs de valeurs sont parfois difficilement compatibles. Par exemple, le développement économique implique peut-être des conséquences néfastes sur l'environnement et, dans ce cas, quelle décision doit être prise ? Va-t-on prioriser la protection de l'espace d'environnement naturel concerné, ou la création d'emploi qui, par hypothèse, viendrait du choix d'approuver une implantation ? En tout cas, la prise de cette décision entraîne nécessairement l'établissement d'un ordre de priorités. Bien sûr, il n'est pas exclu de prendre des décisions qui tiennent compte de la valeur subalterne dans la décision en prévoyant des aménagements de protection et de mitigation, le cas échéant.

Il semble clair que les questions liées au développement durable doivent se poser de manière contextuelle. Il serait tentant de déterminer une liste de critères théoriques, mais celle-ci ne pourrait pas fonctionner dans toutes les circonstances. En effet, les caractéristiques du milieu, géologiques ou sociales, sur lequel pèse la prise de décision, sont à prendre compte. Il peut exister des critères ou des guides méthodologiques, mais ces outils ne dispenseront pas d'une analyse concrète du milieu où doit se produire la prise de décision.

Le processus de priorisation est ainsi susceptible de changer selon les situations. À chaque nouvelle prise de décision, la priorisation des valeurs devra s'adapter à l'évolution de la situation environnementale et humaine.

Les trois composantes du développement durable, les aspects économique, social et environnemental (avec également le rôle des cultures), peuvent faire l'objet d'une attribution de valeurs différentes. Chacune de ces composantes peut de plus être comprise de manière différente. Il n'existe pas d'objectivité en termes de développement durable, mais des choix de société à effectuer en situation.

Le dictionnaire du développement durable de Brodhag et Breuil établit une distinction entre développement durable fort et faible. Dans une conception classique, on différencie d'ailleurs les environnementalistes, en tant que gestionnaires de l'environnement, et ceux qu'on appelle parfois, en les distinguant des scientifiques du même nom, les « écologistes », comme partisans de la préservation de l'environnement à l'encontre de la perspective de développement économique. Bien sûr, il y a aussi des nuances et des positions intermédiaires.

On peut aussi se reporter au travail de Vig et Axelrod qui, dans leur livre *The Global Environment*, ont dressé un tableau distinguant quatre niveaux de développement durable : idéal, fort, faible et ordinaire. Au Canada, le niveau de développement durable peut être considéré comme globalement faible. Les situations des diverses régions de ce pays sont assez différentes les unes des autres ; par exemple le Québec ne produit pas de pétrole, ce qui est le cas de l'Alberta. La question de la production d'énergie est un aspect essentiel du coût environnemental, mais chaque groupe de référence aura à réaliser différemment ses objectifs de développement durable.

L'objectif souhaitable consiste, bien entendu, à tendre vers un développement durable le plus fort possible, respectueux de l'équité intergénérationnelle, mais concrètement ce but n'est pas facilement réalisable. Un tel objectif suppose la reconnaissance de l'environnement en tant que valeur, supportée par des discours et des actions. Cela passe par des discours et bien entendu, aussi par des actions. Par exemple, la mobilisation européenne en matière d'environnement est source d'espoir pour les partisans d'un environnementalisme fort au Canada. Et avec l'élection d'un nouveau président aux États-Unis, on peut espérer aussi que le Canada pourra revoir sa position, notamment sur la question de la régulation de la production de gaz à effet de serre.

Dans une optique radicale, il peut être tentant de considérer le développement durable comme un simple engrenage néfaste car lié au capitalisme, à l'économie. Toutefois, nous sommes forcés de constater qu'il existera toujours une vie économique de l'espèce. On peut imaginer une société communautaire, très égalitaire, dépourvue d'entreprises privées ou de pouvoir central, mais nous ne sommes pas dans ce cas de figure et, concrètement, la vie économique représente une nécessité pour la population. En conséquence il nous faut apprendre à concilier valeurs économique et environnementale. Différents modes d'organisation sociale sont envisageables, mais de toutes les façons, un certain niveau de développement économique est indispensable. D'un point de vue pratique, il importe de se demander de quelle manière nos sociétés, nos organisations publiques et nos entreprises peuvent devenir plus respectueuses de l'environnement.

Nous sommes menés à parler aujourd'hui de gouvernance, parce qu'aujourd'hui personne ne possède le monopole du savoir, du pouvoir ou de la prise de décision. Les informations pertinentes pour une prise de décision donnée sont diffusées dans un large cercle et plusieurs acteurs possèdent un ou des éléments du puzzle. Le pouvoir est désormais exercé en réseau, de manière décentrée par rapport à l'État. En matière de gouvernance, voici la définition de Gilles Paquet, professeur de sciences politiques : « la gouvernance, c'est la coordination efficace quand pouvoir, ressources et informations sont vastement distribuées ». Cette définition implique la participation de nombreux acteurs (secteur économique, société civile, décideurs politiques) qui, dans des contextes différents et à des degrés divers, vont devoir apprendre ou continuer d'apprendre à travailler ensemble.

Selon Gilles Paquet, ni les jacobins purs, ni les apôtres de l'autorégulation du marché, ni les partisans de la communauté autosuffisante n'ont tout à fait raison en termes de gouvernance parce que les différents acteurs en présence doivent tous fournir leur part de travail. Par exemple, une entreprise qui s'engage dans un projet de développement durable a besoin d'un appui politique, à quelque niveau que ce soit, et d'une adhésion d'une partie importante de la population pour réussir. Un projet de ce type ne peut se suffire d'une initiative unilatérale.

En fait, il faut trouver un équilibre entre plusieurs éléments. D'abord, un État de droit qui accepte le principe de subsidiarité, c'est-à-dire l'exercice d'un niveau de gouvernance approprié selon le contexte géographique et social. Ensuite, l'implication de la société civile, via

l'engagement de citoyens, d'associations, d'ONG ou d'entreprises proposant des services, est également essentielle. En effet, les ONG ne sont pas seulement dans une posture protestataire mais constituent aussi des forces de propositions créatives. Et enfin, conclure une affaire avec une entreprise privée ne doit pas être considéré comme un tabou si des moyens de contrôle existent dans un cadre normé et des suivis réels de contrôle, dans le cadre d'un contrat formel.

Dans le domaine de l'environnement et du développement durable, nous sommes confrontés à une tension permanente entre transparence suffisante des informations et secret relatif des processus. L'organisation de la participation des citoyens et des parties prenantes est une autre donnée majeure qui est liée à l'exigence du développement durable dans une approche gouvernance. Sur ces questions-là, il est nécessaire de maintenir l'exigence de la délibération publique. À titre d'exemple, voir les travaux du Bureau des audiences publiques, entre autres sur le projet Rabaska de création d'un port méthanier au Québec, qui a donné lieu à une série de débats.

Sylvain ALLEMAND

En vous écoutant, je me demandais dans quelle mesure cette notion d'éthique appliquée ne relevait pas, tout simplement, d'une forme de pragmatisme.

Alain LÉTOURNEAU

Le pragmatisme revêt plusieurs formes. Il existe un courant philosophique appelé pragmatisme, représenté notamment par John Dewey, Charles Sanders Peirce ou George Herbert Mead, que je trouve très intéressant. Ce sont des philosophes qui ont vécu au tournant du XX^e siècle en Amérique du Nord mais ils ne correspondent pas à l'esprit du pragmatisme tel qu'on le résume souvent dans la formule : « la fin justifie les moyens, peu importent les conséquences ». Leur approche consiste plutôt à définir des buts et à réfléchir sur les moyens adéquats pour y parvenir. En général, malheureusement il y a une occultation de la question du but au détriment d'une focalisation sur les seuls moyens. Vous pouvez notamment vous reporter à l'ouvrage de John Dewey, Reconstruction en philosophie, qui permet une bonne entrée en matière.

Raymond ZAHARIA

Je soutiens le journal L'âge de faire qui présente des initiatives concrètes en matière d'écologie.

En passant d'un point de vue théorique à une évocation des apports

respectifs du marché ou des communautés, on risque de glisser sur un terrain de disputes. Pour ma part, je souhaiterais proposer des considérations transversales. Par exemple, quel est l'arbitrage à effectuer entre le préventif et le curatif ? La précédente intervention a évoqué une initiative en matière de phyto-régulation à Mexico, mais il s'agit juste d'un projet curatif. Or, que pourrait-on faire sur le plan préventif ? Autre exemple : afin que les acteurs prennent les bonnes décisions, il faudrait qu'ils disposent d'outils adéquats, comme un guide prévu à cet effet.

Il y a quarante ans, lorsque j'ai choisi ma formation, on m'a conseillé des études d'ingénieur. Aujourd'hui, les étudiants sont attirés par des métiers comme traders, publicitaires ou financiers. N'a-t-on pas intérêt à définir une échelle commune de valeurs des différentes activités ? Est-ce que toutes les activités se valent ou certaines sont-elles plus souhaitables que d'autres ?

Alain LÉTOURNEAU

À mon avis, vous avez tout à fait raison de souligner la nécessité d'une délibération sur ce genre de questions. Il convient, néanmoins, de réfléchir à l'espace géophysique le plus approprié pour le faire, tout en prenant en compte les caractéristiques du domaine d'objets traité. Par exemple, je m'intéresse beaucoup à la gouvernance de l'eau et aux comités de bassins. L'intérêt d'une gestion au niveau du comité de bassin consiste justement dans la réunion d'acteurs appartenant à un espace géophysique donné sur une problématique précise. En dehors de la gouvernance de l'eau, il faut être capable d'agir sur un terrain géophysique à dimension humaine, ce qu'on appelle le bio régionalisme. Sur une telle base territoriale, le préventif peut progressivement prendre sa place.

Toutefois, des problèmes se posent aussi à une échelle beaucoup plus grande. Il est donc nécessaire d'articuler les gouvernances au niveau local, régional et international.

Daniel GADEAU, association Parus's

Vous avez cité la définition de la gouvernance par Monsieur Paquet. Comme vous êtes Canadien, le mot « vastement » n'a peut-être pas la même valeur sémantique qu'en France. Je voudrais donc savoir ce que le mot « vastement » signifie parce que Monsieur Paquet a peut-être oublié de dire « justement ».

Par ailleurs, à partir du moment où l'on met une valeur marchande dans un objet, est-ce que ce dernier ne perd pas de la valeur ?

Alain LÉTOURNEAU

La question de la valeur marchande fait appel à une autre problématique. Personnellement, je pense qu'il faudrait dépasser l'étalon de la valeur marchande pour parler de valeurs plus larges. En dehors de la dimension marchande, l'aspect qualitatif doit également être pris en compte.

Concernant votre première question, je crois que Gilles Paquet oppose « vastement » à un nombre réduit de personnes. La gouvernance suppose la pluralité des acteurs, l'implication de nombreuses personnes détentrices d'un certain pouvoir appartenant à différents milieux. Pour reprendre mon exemple sur l'eau, de multiples facteurs sont impliqués, du riverain qui utilise des produits à base de phosphates à la municipalité en passant par le plaisancier qui rejette son essence dans l'eau. Bien entendu, d'autres questions, comme la gouvernance de l'air, font appel à un niveau beaucoup plus élevé de gouvernance, incluant entre autres l'ensemble des pays pollueurs.

De la salle

J'aimerais vous poser une question sur un projet d'exploitation des sables bitumineux au Canada. Ne s'agit-il pas d'un contexte intéressant pour vos travaux ?

Alain LÉTOURNEAU

Oui, tout à fait, je vous remercie d'y faire référence. Il est question, en fait, d'extraction de pétrole dans le nord de la province de l'Alberta, à proximité de la Colombie britannique. J'ai participé à un colloque à Vancouver où des spécialistes expliquaient que l'extraction des sables bitumineux est très nocive pour l'environnement parce qu'elle implique une projection d'eau puissante en continu. Cette eau devient alors irrécupérable et hautement toxique, et on la retrouve maintenant déposée sur les territoires adjacents aux rives d'une magnifique rivière, l'Athabasca. Cet ensemble de sous-produits du pétrole mélangés à de la terre menace également les nappes phréatiques.

Actuellement, les compagnies pétrolières affichent des déficits financiers parce que le processus d'extraction coûte extrêmement cher. En fait, si le cours du baril de pétrole est élevé, l'opération peut devenir intéressante, mais dans le cas contraire, comme maintenant, les compagnies préfèrent ralentir leur activité.

Sylvain ALLEMAND

Dans les deux précédentes interventions, il était beaucoup question de la variété d'acteurs impliqués dans le développement durable. C'est

la raison pour laquelle la table ronde à venir réunit différents acteurs qui vont nous expliquer comment ils vivent au quotidien le développement durable et son articulation à des considérations éthiques.

Table ronde – témoignages

Joëlle BROHIER

*Présidente et cofondatrice de RSE et Développement, portail francophone
d'information sur la Responsabilité Sociale des Entreprises
dans les pays émergents et en développement*

Pierre CADET

*Président de la FEDD, Fédération européenne pour l'éthique et
le développement durable*

Stéphane COMAR

Membre fondateur de la coopérative Ethiquable

Patrick GAUDRAY

*Directeur de recherche au CNRS, membre du Comité Consultatif
National d'Ethique*

Sylvain ALLEMAND

Je vous propose à présent de poursuivre l'exploration de l'éthique dans son rapport au développement durable à travers le témoignage d'acteurs économiques ou de représentants de la société civile en prise directe sur ces questions.

Je vais d'abord me tourner vers Stéphane Comar, cofondateur de la marque Ethiquable, la première coopérative du marché du commerce équitable en France. Votre démarche nous intéressait car la notion d'éthique figure dans l'appellation même de votre coopérative. Dites-nous quelques mots sur la genèse d'Ethiquable.

Stéphane COMAR, membre fondateur de la coopérative Ethiquable

Bonjour et merci de votre accueil. Il est toujours intéressant pour des opérateurs comme nous de participer à des tribunes qui nous permettent de donner notre point de vue, très pragmatique, sur le développement durable. Ethiquable est née du projet de trois personnes d'utiliser le commerce comme un outil de développement pour les pays du Sud et de permettre à de petits producteurs de vivre dignement de leur travail grâce à un acte de consommation engagée.

Nous travaillons essentiellement avec des petits producteurs issus de l'agriculture familiale car ce modèle nous semble le plus pertinent au niveau environnemental. Cependant, nous coopérons également avec la grande distribution pour trouver des débouchés. En outre, pour rester

cohérents avec notre idée, nous avons fondé une structure commerciale avec le statut particulier de coopérative où chaque salarié devient associé, participe à la gestion de l'outil de travail, élit son dirigeant. Par conséquent, le dirigeant est particulièrement attentif à la gestion des ressources humaines, car il doit passer devant l'assemblée générale tous les trois ans. Ce mode de fonctionnement met en place une dynamique sociale et sociétale très moderne dans une entreprise comme la nôtre.

Par ailleurs, nous essayons d'établir des conditions de commercialisation qui garantissent une certaine éthique à notre action. La grande distribution doit donc s'engager à respecter, en partie, les valeurs du projet et assurer la distribution du commerce équitable.

Après cinq ans, nous sommes arrivés à développer cette idée de manière plutôt satisfaisante. Aujourd'hui, le commerce équitable change d'échelle en profitant de l'engouement du consommateur. De nouveaux acteurs arrivent sur un marché dans lequel ils voient une opportunité, sans forcément nourrir un projet conforme aux exigences du commerce équitable. En tant qu'acteur déjà établi, nous expliquons que le commerce équitable repose avant tout sur des valeurs et des principes, le respect d'un cahier des charges n'étant pas un critère suffisant à lui seul.

Le commerce équitable ne peut fonctionner que s'il existe des consommateurs à l'autre bout de la chaîne. Notre travail consiste justement à créer un lien entre les petits producteurs du Sud et le marché des consommateurs du Nord en essayant de tenir la promesse d'équité de notre démarche.

Sylvain ALLEMAND

Dans votre optique, le rôle du consommateur ne se réduit pas simplement à acheter des produits : sa responsabilité est aussi d'exercer une pression sur la grande distribution afin qu'elle accueille des marchandises issues du commerce équitable.

Stéphane COMAR

Oui, il s'agit d'exercer une pression sur la grande distribution, mais aussi sur les pouvoirs publics parce que les collectivités sont responsables d'une partie de la consommation alimentaire.

Sylvain ALLEMAND

Les pouvoirs publics possèdent effectivement un moyen d'action suite à la réforme des modalités des marchés publics qui autorise les collectivités locales à proposer une offre intégrant des critères de

responsabilité sociale et d'éthique.

Stéphane COMAR

Oui, cette procédure a été réactivée il y a un an et demi et il faut maintenant que les mœurs changent. Il y a tout un travail d'apprentissage à effectuer et certaines personnes se sont déjà lancées dans cette démarche, y compris ici, puisque le ministère a pris soin d'acheter des produits du commerce équitable. Il est nécessaire de continuer dans cette voie, car l'éthique et le développement durable s'inscrivent dans une perspective très longue.

Sylvain ALLEMAND

Toute la difficulté consiste à concilier ces valeurs et gérer une coopérative d'environ 75 personnes, est-ce bien cela ?

Stéphane COMAR

Nous avons souhaité internaliser l'ensemble des fonctions qui pouvaient l'être. Par exemple, la force de vente est prise en charge par des salariés passionnés qui ont intégré la fonction commerciale afin de mener une activité de prospection auprès des magasins. Au total, nous sommes 73 personnes engagées dans cette action citoyenne de commerce équitable.

Sylvain ALLEMAND

Je poursuis le tour de table avec Joëlle Brohier et Pierre Cadet qui promeuvent une vision de l'entrepreneuriat intégrant des considérations éthiques.

Joëlle Brohier, vous revenez tout juste de Singapour pour nous présenter un site Internet « rse-et-ped.info ». Dans quel but avez-vous créé ce site, en février 2006 ?

Joëlle BROHIER, présidente et cofondatrice de RSE et Développement, portail francophone d'information sur la Responsabilité sociale des Entreprises dans les pays émergents et en développement

Ce site a été fondé il y a trois ans pour attirer l'attention des acteurs du Nord (entreprises, pouvoirs publics, société civile, opinion publique, journalistes) sur les problèmes de responsabilité sociale et environnementale des entreprises au Sud. Avec l'expérience, nous avons ressenti davantage le besoin de RSE au Sud, à un stade encore embryonnaire, par rapport à la RSE du Nord déjà bien établie.

Sylvain ALLEMAND

Pouvez-vous nous rappeler à quoi correspond le sigle RSE ?

Joëlle BROHIER

RSE signifie « responsabilité sociale des entreprises » et représente en quelque sorte le pendant économique du développement durable. Nous demandons aux entreprises de rendre des comptes sur l'impact de leur activité en termes sociaux et environnementaux.

Nous considérons que les entreprises privées jouent un rôle essentiel dans le développement des pays du Sud. Nous avons mis la RSE en perspective avec les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Il s'agit de huit objectifs de développement humain à atteindre en 2015 sur lesquels les 189 pays de l'ONU se sont mis d'accord en 2000. Des progrès ont été enregistrés mais beaucoup de travail reste à fournir. Les OMD concernent la réduction de la pauvreté, l'égalité des femmes, la santé maternelle, l'éducation primaire pour tous, la santé et l'hygiène, la lutte contre le sida, l'environnement, etc.

Selon nous, la responsabilité sociale et environnementale des entreprises est fondamentale pour la réalisation des huit objectifs du millénaire. Notre idée est de sensibiliser l'opinion publique et les acteurs pour que la RSE progresse dans les pays du Sud.

Sylvain ALLEMAND

Le rôle de votre site est précisément de mettre en place une veille informationnelle pour rendre compte de la réalité.

Joëlle BROHIER

Oui, nous mettons en ligne environ cinq à sept articles par jour du lundi au vendredi. En matière de RSE, je distinguerais les multinationales du Nord qui opèrent au Sud et les entreprises locales. La RSE s'est développée rapidement dans les entreprises du Nord ces dernières années, mais nous relevons chaque semaine des rapports pointant les mauvaises pratiques de compagnies.

Par exemple, il est très difficile de savoir dans quelles conditions de travail ont été produits les téléphones portables que nous utilisons. Ainsi, un rapport publié en février 2009 « High-tech Misery in China » fait état des mauvaises conditions de travail chez des fournisseurs très connus comme HP, Microsoft ou DELL, etc. Par ailleurs, une ONG belge « Campagne Vêtements Propres » souligne également les mauvaises pratiques en termes de conditions de travail chez les fournisseurs tels que Carrefour, Wal-Mart et d'autres grands noms de la distribution¹.

Un autre exemple concerne le fonds de retraite de l'État norvégien. En fait, la Norvège a géré les fonds du pétrole suivant des règles

extrêmement strictes en se réservant le droit d'exclure des entreprises. Début février 2009, le fonds de retraite norvégien a exclu Barrick Gold, une compagnie minière canadienne, parce que, selon les termes du rapport, sa mine de Porgera en Papouasie-Nouvelle-Guinée comporte « un risque inacceptable de dommages majeurs et irréversibles à l'environnement ». Par conséquent, malgré des efforts sur la RSE au Nord, beaucoup de travail reste à fournir pour changer la réalité au Sud.

Sylvain ALLEMAND

D'où votre souhait de promouvoir une RSE qui émanerait des entreprises du Sud ?

Joëlle BROHIER

Oui. La RSE dans les entreprises du Sud reste anecdotique. Nous sommes donc convaincus de la nécessité d'aider les acteurs du Sud à développer leur propre RSE en s'appuyant sur leurs cultures et leurs valeurs. En effet, les entreprises ou les acteurs de la société civile du Sud ne se reconnaissent pas forcément dans les valeurs du Nord et il existe un certain nombre de freins au développement de la RSE.

Je prendrai aussi l'exemple d'Amartya Sen, premier économiste du Sud à avoir obtenu le prix Nobel dans sa discipline, qui a travaillé sur l'établissement d'indicateurs humains capables d'évaluer le développement en dehors des considérations purement économiques. Il a également beaucoup écrit sur l'aspect moral et éthique de l'économie et de la finance. Récemment, il a déclaré qu'il était nécessaire d'aider les pays en voie de développement à se servir de leurs propres valeurs pour intégrer les droits de l'homme et rendre ce concept véritablement universel. Amartya Sen a, ainsi, cité des traditions bouddhistes de générosité et de tolérance comme exemple.

À ce sujet, il faut rappeler que les droits de l'homme représentent une composante extrêmement importante de la RSE.

¹ Rapport CASH : <http://www.vetementspropres.be/doc/RapportCashFR.pdf>
Réponses des entreprises au rapport : <http://www.vetementspropres.be/index.php?p=g&id=218> et <http://www.business-humanrights.org/Documents/CashingIn>
Rapport et réponses des entreprises au rapport High Tech Misery in China : <http://www.business-humanrights.org/Documents/NLCFeb2009>

Sylvain ALLEMAND

Comment, alors, inciter les entreprises du Nord et du Sud à adhérer à la RSE ? Quel doit être le rôle de l'État ?

Joëlle BROHIER

Nous constatons que les grandes entreprises du Sud commencent timidement à développer la RSE, notamment par la pression commerciale quand elles exportent. Les investisseurs peuvent également exercer une pression en ce sens en conditionnant l'accès au crédit au respect de normes sociales et environnementales. Ces grandes entreprises exposées à la globalisation se mettent donc à la RSE.

Toutefois, d'importants chantiers restent à mettre en place dans les PME qui détiennent une part importante de l'économie des pays en voie de développement. La RSE est ainsi quasi inexistante dans ce secteur car les PME connaissent déjà des problèmes de gestion à la base. Par ailleurs, ces entreprises, par leur nombre et leur taille, sont difficiles à atteindre pour lancer des programmes de RSE. Néanmoins, il est nécessaire d'agir dans ce domaine.

Sylvain ALLEMAND

L'implication de l'État varie énormément selon les contextes. Au risque de paraître caricatural, je dirais que, dans certaines situations, il n'y a pas véritablement d'État au sens où on l'entend habituellement.

Joëlle BROHIER

Tout d'abord, il n'y a pas toujours de lois dans le domaine environnemental destinées aux entreprises. Ensuite, le problème de l'application de la loi se pose car il est souvent facile de passer à travers les mailles du filet. Par exemple, j'ai travaillé en Thaïlande sur la question de l'accès à l'emploi des personnes handicapées dans le secteur privé. Pour l'instant, leur intégration sur le marché du travail est très faible, les personnes handicapées se retrouvant pour la plupart cantonnées dans des emplois informels. Certes, il existe une loi en Thaïlande qui oblige les entreprises de plus de 200 salariés à employer 0,5 % de handicapés. Cependant, d'après les chiffres officiels, 70 % des entreprises ne respectaient pas la loi, préférant payer des amendes, et seuls 10 % du total employaient véritablement des personnes handicapées. Nous pensons que l'État détient un rôle clé pour l'application des lois et les démarches incitatives en amont.

Sylvain ALLEMAND

Je voudrais maintenant vous poser une question plus personnelle : vous êtes diplômée d'une grande école de commerce, pourquoi vous être engagée dans cette voie et ne pas avoir choisi une carrière dans une grande multinationale ?

Joëlle BROHIER

Comme Stéphane Comar, j'appartiens à cette génération de personnes qui, aux alentours de 40 ans, ont remis en question la quête du profit. J'ai été élevée dans la banlieue ouest, j'ai intégré une école de commerce, j'ai ensuite travaillé chez Unilever en marketing, un poste très recherché à l'époque, puis je me suis tournée vers la publicité, mais je me suis rendu compte que je ne pouvais pas continuer ainsi jusqu'à la retraite. Je voulais donner un autre sens à ma vie.

Mon mari a trouvé du travail à l'étranger et cette rupture m'a aidée à réorienter ma carrière professionnelle. J'ai commencé, à Hong Kong, par étudier l'environnement, puis j'ai travaillé pour une ONG en Angleterre, « Business and Human Rights ». Après un passage par la Thaïlande, je suis à présent installée à Singapour où je continue dans la même direction. Ce parcours répond sans doute à une quête de sens.

À ce sujet, nous recevons toutes les semaines des demandes d'étudiants pour des accompagnements de leur mémoire, des sollicitations de stage, donc je pense qu'il existe réellement une évolution de mentalité des étudiants concernant leur carrière professionnelle.

Sylvain ALLEMAND

Après vous avoir écoutée, je me réjouis qu'il n'y ait pas eu de grève à l'aéroport de Singapour. Nous poursuivons maintenant avec Pierre Cadet qui promeut des formes d'entreprenariat intégrant la dimension éthique dans le cadre de la Fédération européenne pour l'éthique et le développement durable. Rappelez-nous la genèse de ce projet.

Pierre CADET, président de la FEDD, Fédération européenne pour l'éthique et le développement durable

En 1989, beaucoup de responsables, et en particulier des patrons, se sont réunis et ont décidé de réfléchir sur des problèmes d'éthique. Nous avons donc créé le Cercle éthique des affaires regroupant une centaine d'entrepreneurs qui se penchent sur ces questions d'éthique en s'appuyant sur des interventions extérieures.

La deuxième étape s'est déroulée après la fin de ma carrière professionnelle. Pendant 30 ans, j'ai co-animé un cabinet de conseil qui a

créé de nombreuses chaînes de franchise en Europe et dans le monde. En découvrant de magnifiques réalisations dans les domaines de l'éthique et du développement durable, nous avons décidé de réunir toutes ces idées en créant une association dont le but consistait à évaluer les entreprises françaises. Puis, nous avons fondé la première agence d'analyse éthique et RSE : ETHIFINANCE, association de type très différent de celle de Nicole Notat. Ensuite, création de la FEDD (Fédération pour l'éthique et le développement durable) qui est née dans l'idée de regrouper toutes les personnes œuvrant dans ce domaine, quels que soient leurs profils ou leurs expériences.

Compte tenu du nombre de dossiers que nous recevons, le caractère innovant d'un projet constitue notre premier critère de sélection. Je vais prendre trois exemples de projets innovants actuels. Premièrement, nous avons édité en 2001 un guide intitulé « Acheter pour un monde meilleur » qui a évalué 1000 grandes marques correspondant à 80 % des achats du consommateur français. Ce travail nous a valu quatre procès que nous avons pu arrêter à temps car nous disions la vérité.

Notre tâche a été encore plus difficile lorsque nous avons voulu évaluer la pratique des associations dans le guide, publié l'an dernier, Donner pour un monde meilleur. Il s'agit de la première évaluation sur la gouvernance, la gestion, le développement durable et l'éthique des principales associations Françaises à caractère humanitaire. Nous avons mené des études comparatives qui permettent de savoir comment les associations dépensent les dons qu'elles reçoivent.

Deuxièmement, nous essayons de monter le projet de création du premier Centre international de développement durable à Paris, doté d'un espace de 4 000 m², organisant des conférences et des expositions tous les jours suivant un thème différent chaque mois. Nous avons trouvé trois sites qui pourraient accueillir ce projet, mais nous n'arrivons pas à réunir l'argent nécessaire. Si nous parvenions à réaliser notre objectif, nous pourrions ouvrir un centre dans chaque grande capitale européenne pour échanger nos expériences.

Sylvain ALLEMAND

Ces difficultés sont-elles antérieures à la crise ?

Pierre CADET

Oui, les obstacles sont apparus bien avant la crise. Nous avons commencé ce projet il y a plus de trois ans.

Le troisième exemple d'initiative innovante concerne la mise au point,

par des membres de notre fédération, d'un nouveau végétal, un grand sorgho de quatre mètres de haut. Cette plante produit du méthane par macération dans une grande cuve et, ainsi, peut fournir de l'électricité et de la chaleur. En outre, sa tige permet la confection de papier, la production d'éthanol de troisième génération ou encore la réalisation d'éco-matériaux.

Ce végétal est l'aboutissement de 30 ans de recherche en France. Toute une équipe a soutenu ce projet avec des structures financées par des entreprises souhaitant développer rapidement ces innovations.

Je reviens tout juste du Maroc, où nous travaillons depuis deux ans et demi pour construire la première usine de confection de pâte à papier à partir de ce végétal dans ce pays. Nous essayons également de monter quatre unités de méthanisation. Nous récupérons la boue des stations d'épuration ou les déchets agricoles.

Sylvain ALLEMAND

Si les perspectives sont aussi intéressantes, pourquoi en parle-t-on aussi peu ?

Pierre CADET

Un végétal comme celui dont je viens d'évoquer représente des années de recherches et met du temps avant de pouvoir être protégé juridiquement. Il existait aussi de nombreux problèmes techniques et économiques, comme par exemple : comment développer des usines à dimension humaine dans les pays en voie de développement ayant peu de capacité à investir ? Cela prend du temps. Je précise que ce végétal n'utilise pas d'eau car il plonge ses racines jusqu'à quatre ou cinq mètres de profondeur. Il ne nécessite pas non plus d'engrais, puisqu'il récupère les engrais enfouis à deux, trois mètres sous le sol. À titre de comparaison, les engrais ne produisent d'effet sur le blé ou toute autre céréale qu'en deçà de 60 centimètres de profondeur. De surcroît, ce végétal ne réclame aucun traitement chimique car il n'a pas de maladies. Enfin, il n'empiète pas sur les terres alimentaires parce qu'il pousse après les cultures traditionnelles, en culture dites « dérobées ».

Sylvain ALLEMAND

Cet exemple est une belle illustration du fait que, si le développement durable nous confronte à des situations d'urgence, il implique également des innovations dans la durée.

Comment faites-vous, au sein de cette fédération, pour concilier les

visions, parfois divergentes, des acteurs européens ?

Pierre CADET

D'après mon expérience, les différences culturelles s'atténuent considérablement au moment du passage à l'action. Quand de multiples acteurs sont réunis, les discussions sur des considérations diverses peuvent durer des heures, mais le travail avec conviction sur un point précis produit un effet rassembleur. Je me trouvais, il y a quelques jours, dans le Rif marocain où de nombreux paysans recommencent la culture du haschisch pour subsister. Notre projet de construire une papeterie avec des contrats de culture bien rémunérés devraient les convaincre d'abandonner la culture du haschisch, ce qui constitue un très bon exemple d'éthique appliquée.

Sylvain ALLEMAND

Je me tourne maintenant vers Patrick Gaudray. Je souhaitais vous présenter en dernier car, contrairement aux autres invités de cette table ronde, vous n'êtes pas un entrepreneur mais un généticien, membre du Comité consultatif national d'éthique (CCNE) pour les sciences de la vie et de la santé. Vous avez à ce titre une expérience originale dans le traitement des enjeux éthiques. Avant de nous faire part de cette expérience, rappelez-nous s'il vous plait, quand ce comité a été créé et sa composition.

Patrick GAUDRAY, directeur de recherche au CNRS, membre du Comité consultatif national d'éthique (CCNE) pour les sciences de la vie et de la santé

Le CCNE, créé en 1983, a été le premier organisme de ce genre au monde. Il s'agit d'une structure complètement indépendante constituée de 40 membres d'origines très diverses.

Sylvain ALLEMAND

Nos trois intervenants pourraient-ils y participer ?

Patrick GAUDRAY

Absolument, ils pourraient être sollicités par différents services, comme les ministères de l'Environnement ou de la Santé.

Sylvain ALLEMAND

Comment s'élaborent les avis du CCNE ?

Patrick GAUDRAY

Dans la plupart des cas, nous sommes saisis par des instances officielles à qui nous devons une réponse. Nous pouvons être également interpellés par des associations ou des personnes individuelles qui nous soumettent

des problèmes. Dans ce cas, nous pouvons décider de nous auto-saisir de ces problèmes. Très souvent, une question simple en apparence recouvre des enjeux considérables, et c'est notre rôle de révéler la profondeur d'un problème sous l'apparente simplicité de sa formulation initiale.

Nous ne nous situons pas au niveau de la prise de décision, mais nous fournissons des éléments de réflexion en amont susceptibles d'aider les décideurs dans leurs choix. Certains de nos avis se traduisent par une application concrète immédiate tandis que d'autres, parfois jugés trop gênants, sont totalement ignorés. Nos avis, émanant d'une institution indépendante, ont donc parfois le pouvoir de déranger.

Sylvain ALLEMAND

Ces avis émergent-ils des échanges entre membres du comité ?

Patrick GAUDRAY

Exactement. La grande richesse du CCNE réside justement dans sa diversité. D'ailleurs, à une certaine époque, une diminution du nombre de membres du CCNE était évoquée, mais il s'agissait d'une erreur. En effet, avant même de s'ouvrir sur l'extérieur, le débat est interne au CCNE, et c'est l'une de ses richesses. C'est l'évolution de la réflexion à partir de positions de départ parfois très divergentes qui permet d'arriver à un avis commun, unique dans la plupart des cas, et représente le bien-fondé même du comité. En fait, quand nous parvenons à un avis, ce qui nécessite quelques semaines, quelques mois, voire plusieurs années, le résultat ne correspond généralement à aucun des points de vue de départ. Il s'agit réellement d'une démarche commune à un ensemble de personnes qui réfléchissent sans contrainte et sans a priori, dans un grand respect mutuel.

Ce climat apaisé au sein du CCNE est très important. Au début, je craignais d'entrer dans une arène de discussions inconciliables mais j'ai découvert une grande capacité d'écoute chez les membres du comité. En réalité, on parvient à comprendre, et donc à élaborer véritablement son propre point de vue en écoutant les autres.

Sylvain ALLEMAND

Dans quelle mesure ces problématiques de développement durable ont-elles modifié la donne dans votre manière d'appréhender les enjeux éthiques ? Je voudrais ici oser un parallèle risqué avec l'OMC. En effet, on reproche souvent à l'OMC de définir ses positions suivant une logique proprement commerciale sans tenir compte des autres enjeux. Cette même question s'est-elle posée à vous ?

Patrick GAUDRAY

La question se pose en permanence car l'intitulé du CCNE stipule qu'il s'agit d'une réflexion sur les sciences de la vie et de la santé. Or, depuis 1983, nous avons émis 106 avis dont la quasi-totalité concerne la santé humaine. Le CCNE est donc amené à traiter davantage du domaine biomédical que des sciences de la vie en général.

Cependant, il existe maintenant une volonté d'ouverture. Par exemple, dans l'avis numéro 105, commandé par le Premier ministre, Monsieur Fillon en préparation des Etats généraux de la bioéthique, certains mots-clés, tels «écologie», «biodiversité» ou «développement durable», apparaissent pour la première fois. En outre, le président du CCNE est également membre du Comité de la prévention et la précaution et a occupé la position de vice-président du groupe de travail numéro trois du Grenelle de l'environnement, ce qui indique un souci d'ouverture. Nous sommes plusieurs membres à vouloir favoriser l'évolution du CCNE vers une prise en compte plus importante de la place de l'homme dans la biodiversité et, ainsi, élargir ses champs d'intérêt.

Certes, cette volonté d'ouverture s'effectue lentement, mais elle est d'ores et déjà en marche. Il est important de mettre en avant que la réflexion éthique ne se réduit pas à une discussion de spécialistes : l'éthique représente une démarche partagée par tous. En effet, les dimensions culturelles nuancent considérablement des points de vue fondés sur des valeurs morales partagées, et, en réalité, nous avons tous des origines différentes. J'ai vécu aux États-Unis et dans plusieurs endroits en France, et je me suis aperçu de l'extraordinaire richesse qui naissait de la confrontation des points de vue.

Aujourd'hui aussi, dans toutes les interventions du début de journée, j'observe cette prise de conscience du fait que les implications d'aucune activité, qu'elle soit entrepreneuriale ou d'une autre nature, ne peuvent être analysées d'une façon sectorielle trop réductrice. On ne peut, par exemple, s'arrêter au seul aspect économique, ni simplifier des considérations sociales, etc. Il y a toujours un ensemble de paramètres à prendre en considération si l'on souhaite aller dans le sens d'un mieux être partagé. C'est de cette façon que sont élaborés tous les avis du comité d'éthique, dans une démarche de convergence fondée sur la prise en compte des différentes facettes de chaque situation considérée.

Sylvain ALLEMAND

Je lance une question à la cantonade : considérez-vous qu'il fallait

s'entendre préalablement sur le sens d'«éthique», de «responsabilité sociale des entreprises», de «développement durable» ou bien avez-vous préféré vous adapter aux différentes acceptations de ces termes selon les pays ? Comment gérez-vous l'équilibre entre les nécessités contradictoires de définir ces mots et d'accueillir toutes les approches possibles ?

Joëlle BROHIER

Tout d'abord, je suis très contente d'entendre quelqu'un qui considère la diversité comme une richesse. J'abonde tout à fait dans ce sens, ce qui explique mes séjours à l'étranger car j'adore apprendre des autres sur leurs façons de réfléchir et de travailler.

J'apprécie également d'avoir un recul théorique, via les différentes interventions de ce matin, par rapport à notre travail sur le terrain quotidiennement. Le témoignage de Patrick Gaudray sur le fonctionnement du CCNE, amené à traiter une multitude d'opinions divergentes au départ, m'a rappelé mon expérience avec des ONG ou des acteurs du Sud. Des points de vue totalement opposés au départ peuvent se fondre dans une position commune à la fin.

En fait, la RSE devrait se coordonner suivant trois niveaux d'application : l'entreprise, le pays et l'international. On observe, en effet, un vide juridique au niveau mondial concernant la responsabilité des entreprises. Il est important de respecter les cultures des différents pays, mais il faut également établir des règles communes pour tous.

Sylvain ALLEMAND

Pierre Cadet, comment gérez-vous les diversités d'approche de l'éthique et du développement durable à l'échelle de l'Europe ?

Pierre CADET

J'avais précédemment répondu par une boutade en insistant sur l'importance du passage à l'action, mais plus en amont, je pense qu'une démarche internationale appelle nécessairement une réflexion sur une éthique également mondiale, en remettant en cause notre comportement, notamment – pour les Français - vis-à-vis des pays africains. L'action ne doit pas se concevoir sans une réflexion sur la mise en place d'une grille de valeurs. Dans mon expérience personnelle, nous avons passé trois ans et demi à nous mettre d'accord parmi 70 bénévoles sur le seul questionnaire que nous allions présenter à nos partenaires éventuels.

Avant de partir au Maroc et en Indonésie, nous avons mené une réflexion de deux ans pour savoir comment laisser de côté toutes nos traditions, nos

exigences et nos références afin de construire un système de référence propre au pays. Il ne faut jamais se lancer dans un projet lié à l'éthique sans réflexion personnelle sur la question. Dans notre cas, nous avons toujours pris comme point de départ l'unité familiale. Par exemple, jeudi dernier, j'ai passé une journée dans un taudis avec la famille d'un ouvrier agricole marocain qui va prendre la responsabilité d'un chantier. Cette expérience m'a permis de découvrir l'éthique d'une famille marocaine musulmane. La richesse de la famille provient de la grille de valeurs communes sur laquelle elle se bâtit. Une entreprise se construit de la même manière.

Sylvain ALLEMAND

Stéphane Comar, vous partez à travers le monde à la rencontre des paysans et l'on imagine que la notion de commerce équitable ne pose plus de problèmes aujourd'hui. En revanche, est-ce que l'association d'idées avec la dimension éthique, que l'on trouve dans le nom de votre coopérative, opère aussi facilement que dans un contexte français ?

Stéphane COMAR

Bien sûr, le jeu de mots entre le commerce équitable et le nom de notre marque ne fonctionne qu'en français. Sur le terrain, il faut mener un travail de longue haleine pour obtenir une reconnaissance.

Je voudrais souligner que l'éthique constitue un élément fédérateur et une véritable dynamique au sein d'une entreprise. Malheureusement, l'éthique n'est encore pas suffisamment utilisée en ce sens. En termes de management, l'éthique ouvre un large champ de possibilités à explorer.

Sylvain ALLEMAND

Pierre Cadet, l'acronyme FEDD renvoie-t-il à une volonté de fédérer ?

Pierre CADET

Absolument.

Sylvain ALLEMAND

Nous ouvrons maintenant les questions à la salle.

Hervé LAINÉ, Cercle d'éthique des affaires

J'appartiens au ministère de l'Écologie mais je parle ici surtout au nom de deux associations dont une a été citée par Pierre Cadet, le Cercle d'éthique des affaires.

Ma première question s'adresse à Joëlle Brohier. Vous avez vécu dans divers pays, mais j'ai l'impression que votre site est uniquement francophone. Si tel est le cas, va-t-il prochainement se doter d'une

version anglophone ?

Joëlle BROHIER

Nous revendiquons une démarche francophone, mais pas française car nous nous voulons ouverts sur l'international. L'idée du site est née précisément du manque d'information francophone sur la RSE par rapport à l'éventail de choix en anglais. Notre objectif était aussi de proposer un portail d'information en français. Nous nous adressons aux pays francophones sur de nombreux continents, dont beaucoup en Afrique, mais aussi au Cambodge, au Laos ou encore Haïti.

Hervé LAINÉ

Votre site ainsi que celui de la Fédération européenne pour l'éthique et le développement durable fournissent un travail extraordinaire pour évaluer les pratiques des entreprises. Toutefois, je crois que cet aspect informatif doit s'élargir vers la formation des personnels en matière d'éthique et de développement durable. À cet égard, je reprendrais les propos de Monsieur Comar qui incitent à la réflexion commune entre les entreprises car, sur ce point, il existe un grand vide à combler. Aujourd'hui, nous sommes submergés d'informations mais il demeure nécessaire de travailler à la racine pour que les entreprises aient un réflexe éthique, sans attendre d'être évaluées négativement. Nous essayons de le faire au sein du Cercle d'éthique des affaires mais j'appelle à une intensification des efforts de formation en direction des entreprises et des acteurs de la société civile.

Stéphane COMAR

Il s'agit d'une excellente idée, mais pour compléter votre remarque, j'ajouterais que nous avons besoin de formations pratiques. En effet, il existe déjà de nombreuses formations qui partagent le même défaut : le décalage par rapport à la vie de l'entreprise.

Antonin PUJOS, Secrétaire général d'Écophilos

Les concepts restant relativement flous, les zones de développement durable ou de responsabilité sociale représentent des terrains de pouvoir où, dans la réflexion, chacun est à égalité avec tout le monde.

Sylvain ALLEMAND

Qu'entendez-vous exactement par là ?

Antonin PUJOS

Il y a des opinions plus ou moins informées et les prises de position ne suffisent pas. Il faut toujours vérifier les informations. Il s'agit aussi d'une éthique de développement durable.

Sylvain ALLEMAND

L'enjeu est de permettre l'accès de tous à l'information.

Antonin PUJOS

Au sujet des entreprises, j'ai coutume de dire qu'elles n'existent pas. En fait, derrière les structures, il y a des hommes. L'objectif de cette journée, selon moi, serait d'amener tout le monde à prendre conscience de sa responsabilité personnelle, quelle que soit sa place dans la société. Un travail sur nos propres valeurs en tant que sources de motivation est donc essentiel. En effet, même si on parle de valeurs au niveau de l'entreprise, les prises de décision proviennent toujours de valeurs personnelles.

Sylvain ALLEMAND

Je vous remercie pour ce point de vue que je trouve, pour ma part, extrêmement intéressant. En effet, les entreprises, loin d'être des blocs monolithiques, sont traversées par des rapports de force. La notion de responsabilité sociale va de pair avec la vision selon laquelle les différents acteurs de l'entreprise sont des parties prenantes, tout comme les consommateurs. Ainsi, on peut se demander si le développement durable et la responsabilité sociale ne font pas exploser les catégories habituelles « entreprises », « salariés » et consommateurs.

Joëlle BROHIER

Concernant le concept selon lequel les entreprises n'existent pas, je crois tout de même que des multinationales exercent un pouvoir démesuré dans les pays en voie de développement.

Néanmoins, je suis assez d'accord avec ce que vous dites. Personnellement, je crois beaucoup à la responsabilité individuelle. Par exemple, en tant que consommatrice, j'aime acheter des produits Ethiquable même si des considérations financières (je suis mère de quatre enfants) m'en empêchent parfois. De plus, à Singapour, le commerce équitable est encore peu développé. En revanche, je pose souvent des questions sur le mode de production d'une marchandise, concernant la certification FSC (Forest Stewardship Council) pour le bois entre autres, et je refuse les sacs plastiques.

Par ailleurs, il est vrai que la responsabilité sociale reste un concept flou, chaque acteur essayant d'imposer sa définition. En tant qu'ONG, nous considérons qu'une entreprise doit prendre ses responsabilités par rapport à son impact sur la société et l'environnement, et être capable d'en répondre.

Sylvain ALLEMAND

Stéphane Comar, Ethiquable existe bien grâce à cette valeur éthique et fédérative, n'est-ce pas ?

Stéphane COMAR

Oui et Ethiquable représente une entité de 70 personnes impliquées dans un projet d'entreprise. Ces personnes, ensemble, permettent le fonctionnement du dispositif. Cette entité ne repose pas sur l'addition arithmétique de l'apport personnel de chaque individu mais sur un mélange dynamique et innovant. Néanmoins, nous n'avons pas forcément les clés pour orienter cette dynamique à notre convenance dans un sens ou un autre.

Sylvain ALLEMAND

De surcroît, les salariés d'Ethiquable acquièrent eux-mêmes la culture coopérative à travers les formations que vous mettez en place...

Pierre CADET

Je voudrais justement répondre sur la question de la formation et la stimulation dans un réseau de franchise. En 2001, quand nous avons sorti notre premier livre sur l'évaluation des entreprises, j'ai reçu un appel très dur du PDG de McDonald's. Il m'a ensuite reçu avec toute son équipe, notamment un avocat et le directeur de son réseau de franchise. Selon lui, nos analyses étaient infondées mais finalement, nous avons vérifié ensemble que notre enquête parvenait à des conclusions tout à fait justifiées, à tel point que l'avocat du groupe a conseillé de ne pas lancer de poursuites. Le directeur des franchises a alors suggéré de s'appuyer sur toutes les mauvaises notes de McDonald's pour les transformer en défi à relever grâce à la formation et à une prise de conscience dans les réseaux. Trois ou quatre ans après, quand nous avons ressorti la nouvelle édition de nos Guides avec la nouvelle évaluation de l'entreprise, McDonald's avait progressé dans plusieurs domaines, et en particulier dans le secteur social et de la gouvernance. Comme vous le voyez, l'éthique qui s'appuie sur la formation dans les entreprises peut obtenir d'excellents résultats.

De la salle

Je travaille dans l'Education nationale et je suis adhérente des Amis de la Terre - France. Ma question s'adresse à Monsieur Gaudray. Votre présentation m'a fait penser aux lanceurs d'alertes. Je voudrais savoir ce que vous en pensez par rapport à votre travail.

Sylvain ALLEMAND

Rappelez-nous le rôle des lanceurs d'alertes, s'il vous plaît.

De la salle

Les lanceurs d'alerte, dont certains font partie du CNRS, sont des spécialistes qui avertissent la population sur des problèmes donnés, comme les OGM par exemple. Leur rôle consiste à inciter à l'action à travers l'organisation de conférences et de réunions.

Patrick GAUDRAY

En fait, nous ne nous situons pas sur le même créneau, parce que nous n'agissons que sur saisie. D'ailleurs, les lanceurs d'alertes devraient peut-être s'adresser à des groupes de réflexions avant de contacter les médias. Les lanceurs d'alertes ont parfois tendance à communiquer trop rapidement sur un sujet. Or, je pense que le temps revêt une importance particulière dans la réflexion qui doit précéder l'action.

Par ailleurs, les avis du CCNE peuvent éventuellement équivaloir à des alertes, comme par exemple sur la question du dépistage prénatal de la surdité, il y a quelques mois, qui avait suscité beaucoup de remous. Toutefois, nous agissons principalement dans un deuxième temps.

De la salle

En général, les lanceurs d'alerte s'expriment sur des sujets qui touchent directement la population qui n'a pas forcément connaissance de votre rôle.

Patrick GAUDRAY

Je pense que nous sommes complémentaires. Le CCNE ne nourrit certainement pas l'ambition de devenir le garant universel de l'éthique dans le domaine des sciences de la vie et de la santé. Il existe d'autres intervenants qui émettent des opinions sur l'éthique, comme l'Agence de biomédecine.

Raymond ZAHARIA

L'ensemble de ces témoignages donne des raisons de se réjouir, mais néanmoins je reste perplexe car je me demande si tous ces efforts seront suffisants. Ainsi, les pires scénarios concernant les émissions de gaz à effet de serre prévoyaient 2,5 % de croissance par an. Or, nous en sommes à 3,3 % de progression chaque année.

Sylvain ALLEMAND

Votre question revient à se demander si les initiatives sont à la mesure du défi.

Raymond ZAHARIA

Par ailleurs, au niveau de la responsabilité sociale des entreprises, que doit-on penser des 700 milliards d'euros dépensés dans la publicité, soit

dix fois plus que la somme nécessaire pour la réalisation des objectifs du millénaire ? La publicité est une source de pollution considérable, je pense notamment aux suremballages de produits qui renvoient à des publicités télévisées conditionnant, éventuellement, l'esprit des enfants.

Comment ne pas penser aux recommandations que donnait le sociologue Philippe Roqueplo il y a plus de 15 ans dans son livre *Entre savoir et décision, l'expertise scientifique* ?

Joëlle BROHIER

Il est vrai qu'en matière de RSE, nous ne connaissons pas bien, en général, les objectifs quantitatifs. Au sujet des gaz à effet de serre, les hypothèses sur lesquelles les spécialistes travaillent en prévision de la conférence de Copenhague tablent sur une réduction de 50 % d'ici 2050, une baisse de 80 % et de 20 % respectivement pour les pays développés et ceux en voie de développement. Néanmoins, les annonces des entreprises à l'heure actuelle ne sont pas forcément très convaincantes. Il faut noter quand même que l'administration Obama se penche sur ces hypothèses. De plus, le Royaume-Uni a émis un Climate Change Act qui vise également à réduire de 80 % les émissions de gaz à effet de serre ici 2050. Nous attendons pour le moment de savoir quelles seront les répercussions sur les entreprises.

De la salle

Monsieur Cadet pourrait-il préciser si le sorgho dont il a parlé est un OGM ?

J'ai également un commentaire à formuler à l'intention de Monsieur Allemand par rapport à son ironie sur la grève. Je voudrais rappeler que la grève est un moyen de défendre des droits sociaux, des valeurs et une vision de l'intérêt général.

Pierre CADET

Je suis de formation agronomique, donc je connais bien le problème des OGM. Ce sorgho a été élaboré par une équipe qui avait pris, dès le départ, comme principe éthique de ne pas créer de végétal génétiquement modifié. Nous avons procédé par croisements d'espèces différentes, en provenance du Soudan, du Maroc et de Roumanie, depuis 1963. Après 25 ans d'efforts infructueux, nous avons finalement réussi un croisement qui a donné jusqu'à aujourd'hui 273 lignées.

De la salle

Je travaille au ministère de l'Ecologie. Ce matin, je n'ai pas entendu le

mot « crise ». Je voudrais donc savoir si l'éthique risque d'être affectée par la crise ou, au contraire, si la crise offrait une chance de rebondir dans un contexte particulier.

Pierre CADET

Au Maroc, j'ai rencontré beaucoup de responsables de très haut niveau. Ils m'ont assuré que la crise ne les touchait pas sauf dans le textile et qu'ils souhaitaient poursuivre les projets de développement durable par souci de préparer l'avenir.

Joëlle BROHIER

En République démocratique du Congo, l'activité minière a fortement baissé suite à la chute du prix des minerais. Il y a donc eu un effet positif sur l'environnement, mais un impact négatif au niveau du travail, avec 300 000 suppressions d'emplois depuis le début de la crise. Pour surmonter cette situation, la République démocratique du Congo a d'ailleurs baissé les taxes qui pesaient sur les compagnies minières. Les effets de la crise sont donc contrastés. Contrairement aux pays développés, les états du Sud disposent de beaucoup moins de ressources financières pour faire face à la crise.

Cependant, dans une optique résolument optimiste, je dirais que la crise ouvre des opportunités pour redéfinir nos schémas de pensée et repenser l'éthique de l'économie.

Stéphane COMAR

Je m'exprimerai dans le même sens : cette crise est l'occasion pour chacun d'entre nous de se poser de vraies questions. En tant que consommateurs, il importe de se demander comment et par qui un produit est confectionné. Aujourd'hui, nous disposons d'une large palette d'informations nous permettant de prendre des décisions responsables. Je pense donc que la crise va apporter un effet salvateur à moyen terme sur nos manières de réfléchir.

Sylvain ALLEMAND

En écoutant les intervenants de cette table ronde, je repensais à un sociologue pour lequel la notion de développement durable consistait en une forme de modernisation réflexive au sens où il s'enrichit des objections et des critiques qui lui sont adressées.

Nous accueillons maintenant Dominique Bourg, professeur à l'université de Lausanne et spécialiste du développement durable, qui va s'exprimer sur les conflits de valeurs au sein de cette notion.

Quels conflits de valeurs subsistent dans les formes de développement durable actuellement mises en œuvre ?

Dominique BOURG

*Professeur à l'université de Lausanne, Faculté des géosciences et de
l'environnement, philosophe*

Pour aborder la question des valeurs, je partirai du fondement quasi universel de l'éthique, autrement dit la règle d'or bien connue : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais qu'on te fit ». René Dubos, dans son ouvrage Choisir d'être humain, avait montré que toutes les grandes religions comportaient cette règle d'or.

Toutefois, la règle d'or reste muette sur certaines conséquences de nos actions qui nous ramènent directement à la notion de développement durable.

En premier lieu, cette règle d'or ne concerne que les interactions entre deux, voire quelques humains. Deuxièmement, elle ne prend tout son sens qu'à l'intérieur d'un groupe restreint d'individus partageant le même temps et le même espace. Les interactions prises en compte par la règle d'or sont donc de l'ordre de l'immédiat.

Ces deux limites excluent, d'une part, les êtres vivants non humains, et d'autre part, les générations futures. La règle d'or ne se soucie pas des effets à distance de nos actions sur autrui. Par exemple, lorsqu'on décide de prendre sa voiture plutôt que les transports en commun ou sa bicyclette, on contribue automatiquement à une augmentation des accidents vasculaires ou encore des consultations pour asthme. C'est encore pire si l'on se tourne vers le changement climatique qui pourrait compromettre les conditions d'existence sur terre pour X générations. Or, dans ces deux cas, les conséquences de nos actes quotidiens ne nous viennent pas facilement à l'esprit.

Nous touchons là à une autre caractéristique fondamentale de la règle d'or qui est inséparable d'un sentiment d'obligation et de justification.

Elle nous contraint en effet à nous justifier, mais à l'intérieur d'un périmètre restreint, nos proches, exclusivement humains.

On peut se reporter ici à la fable du loup et de l'agneau. Dans cette histoire, le loup ne dévore pas l'agneau sauvagement, il invente des excuses pour pouvoir passer à l'acte. Autre exemple, quand Saint François, après avoir été malmené par des vagabonds, décide tout de même d'offrir le coucher et le souper à ses agresseurs. Ainsi, le mécanisme de justification de la violence chez les vagabonds se trouve complètement enrayé. Plus tard, Gandhi va reprendre l'intuition franciscaine et bâtir tout un système de pensée.

Néanmoins, en matière d'environnement, nous sommes en dehors du champ d'application de la règle d'or. La prise de conscience écologique souffre du fait que les problèmes environnementaux ne sont pas visibles. A contrario, on pourrait imaginer que, par exemple, à chaque franchissement de 10 ppm de concentration de CO₂ dans l'atmosphère, le ciel prenne une couleur caca d'oie de plus en plus prononcée. Dans ce cas, il ne fait aucun doute que les actions en matière de protection de l'environnement seraient bien plus énergiques.

Les répercussions néfastes de nos actes sur l'environnement et les autres êtres vivants, à distance dans l'espace ou le temps, tirent probablement leur origine de notre culture. L'anthropologue Philippe Descola, dans son livre *Par-delà nature et culture*, rappelle le cas unique de la culture occidentale qui a considéré que seuls les hommes étaient dotés de pensées et de sentiments. En résumé, notre culture a considéré que la nature était juste un stock de ressources.

Une autre composante de notre culture, l'individualisme, a encore accentué ce rapport biaisé à l'environnement. Certes, l'individualisme, à l'origine du concept des droits de l'Homme, n'a pas que des mauvais aspects. Cependant, l'individualisme, dans sa forme moderne, nous a amenés à considérer les richesses naturelles comme un moyen de satisfaction de désirs infinis. Au contraire, dans la Grèce antique, les désirs humains se devaient d'être limités, sauf dans l'optique d'accumulation monétaire, décriée par ailleurs.

Ce dernier point nous renvoie à la volonté de transgression des limites profondément inscrites dans notre culture, quels que soient les domaines. La croissance est ainsi la métaphore de ce programme de transgression tous azimuts des limites.

Compte tenu de ce fond culturel défavorable, on peut se demander quelles pourraient être les valeurs du développement durable. Je pense que la première des valeurs est celle de la responsabilité. Dans le cas de la crise financière actuelle, on s'aperçoit qu'aucune responsabilité ne peut être assumée en raison, entre autres, de la transformation des dettes en titres. Par ailleurs, la personnalité morale des entreprises protège les personnes physiques de toute forme de responsabilité.

La deuxième valeur cardinale du développement durable concerne la solidarité à l'intérieur du monde des vivants, avec les contemporains aussi bien que les générations futures. Aujourd'hui, cette responsabilité devrait porter sur notre pouvoir technologique. On peut penser, par exemple, au projet du transhumanisme qui consiste à produire plusieurs espèces humaines, voire un nouveau genre intelligent, post-humain. En cas de réalisation, ce type de projet provoquerait bien sûr l'explosion des inégalités. D'ores et déjà, des personnes très fortunées ont la possibilité d'opter pour la cryogénéisation de leurs corps en espérant se réveiller dans un monde meilleur, un pari qui peut laisser dubitatif.

Or, la valeur essentielle du développement durable est précisément celle de la limite. Pourtant, nous croyons encore que la technologie nous sauvera. Certes, la technologie s'avérera nécessaire mais on peut craindre qu'elle ne suffise pas dans un monde en proie à la finitude des ressources d'un côté, et à l'infinité des désirs de l'autre.

À consommation constante, nous épuiserons les réserves d'or, d'argent, de palladium en une quinzaine d'années, vingt à trente ans pour le plomb, le zinc, le cuivre ; quant au pic de production du pétrole, il surviendra peut-être aux alentours de 2015. Un réchauffement climatique d'un degré seulement provoquerait, dans l'ouest des États-Unis, l'apparition d'un désert de sable. Dès à présent, les jours de sécheresse sont plus nombreux en Angleterre. La liste des catastrophes écologiques envisageables est encore longue. La consommation moyenne d'énergie va augmenter, avec l'industrialisation rapide de certains pays.

Nous savons tous comment la précédente crise économique s'est terminée. La présente crise peut nous donner l'opportunité de préparer un monde meilleur. Toutefois, on peut en douter en constatant que les esprits ont été programmés pour un appétit de consommation impossible à satisfaire pour la planète. Marie Douglas avait déclaré lors d'une conférence au début des années 90 : « la seule chose qui nous permettra de nous en sortir est un nouveau courant de brahmanes ». Il s'agit peut-

être de la seule solution de sortie de crise.

L'éthique est au fondement de l'humanité mais une accumulation d'actions individuelles ne pourra pas nous aider à relever les défis de demain. Pour sortir de cette crise, nous avons besoin de mécanismes de régulation publics aussi puissants que nouveaux.

Sylvain ALLEMAND

J'ai noté que vous proposiez de sortir du rapport de transgression pour retrouver des valeurs de solidarité, de responsabilité et de limites. Je voulais vous demander comment articuler ces trois valeurs mais je préfère dans un premier temps recueillir les questions de la salle.

De la salle

J'ai trouvé votre intervention passionnante et j'aimerais connaître votre avis sur le sens même de la formule « développement durable ». À mon avis, un développement n'est jamais durable. Ce mot, souvent associé à croissance, ne prête-t-il pas à confusion ?

Dominique BOURG

Bien sûr et il a d'ailleurs été manipulé. Le terme « développement » peut ainsi se comprendre de façons très variées. À titre personnel, je défends une conception forte du développement durable qui demande des réductions drastiques de nos flux de matières et d'énergie.

Néanmoins, je n'appellerais pas à la décroissance car je trouve que cette expression, d'ordre général, est assimilable à un propos d'ayatollah. Dans notre situation, il nous faudrait au contraire un programme de réhabilitation du bâti d'une ampleur considérable, ce qui est synonyme de croissance. Je préfère donc la notion de croissance sélective parce que certains flux de matières sont destinés à croître pour permettre notre adaptation.

Toutefois, la notion de développement durable est maintenant bien installée, nous devons donc éviter de la détruire tout en restant vigilants sur son usage et ses éventuelles instrumentalisation. Il faut aussi se garder d'adhérer à la vision d'une décroissance généralisée qui entraînerait une énorme vague de déprime.

De la salle

Je voudrais apporter une note d'optimisme. Je pense que l'avenir se situe dans le monde végétal, mon domaine d'activité. En outre, je pense que nous devons travailler demain avec harmonie et partage. J'aimerais connaître votre avis à ce sujet.

Dominique BOURG

Je partage tout à fait votre point de vue et je ne voudrais pas que mon intervention soit mal comprise. Je ne m'oppose pas du tout aux sciences, ce serait stupide. Cependant, comme vous l'avez dit vous-même, la recherche doit être orientée dans une direction précise et dotée de certaines valeurs, notamment celle de partage. En effet, je ne pense pas que nous pourrions survivre sur une planète qui compte neuf milliards d'habitants sans une certaine forme de partage.

Si nous continuons de vivre avec nos désirs linéaires, nous ne parviendrons pas à nous sauver. Je voudrais donc défendre une relation différente aux technologies et à la science. Je ne pratique donc absolument pas le rejet primaire de l'intégralité des innovations technologiques, même si je crois que nous n'avons pas besoin de toutes.

De la salle

Si nous partons du principe que 500 multinationales dirigent toutes les économies du monde, comment pourrions-nous réunir autour d'une même table l'État, les ministères, les industriels, les banques et les citoyens pour se coordonner ?

Dominique BOURG

J'ai souligné les difficultés actuelles mais je ne pense pas, pour autant, que nous devons baisser les bras. Nous sommes présentement devant des opportunités extraordinaires. Il y a encore quelques mois, certains mots et certains constats étaient complètement inaudibles. L'arrivée d'Obama à la Maison-Blanche représente, à ce titre, un phénomène intéressant. La situation internationale actuelle pourra donner le pire ou le meilleur, et je considère que cette dernière option est tout à fait possible.

Table ronde

Gestion des conflits d'intérêt : les acteurs, leurs valeurs et leurs outils

Béatrice JALENQUES-VIGOUROUX

Docteure en Sciences de l'Information et de la communication, spécialisée sur les thématiques de l'environnement et du développement durable

Elisabeth LAVILLE

Fondatrice d'Utopies, cabinet de conseil en développement durable

Philippe MARZOLF

Vice - président de la Commission nationale du Débat Public

Serge ORRU

Directeur général du WWF-France

Pierre VALENTIN

*Directeur de la Direction générale déléguée Finances
du groupe Crédit Coopératif*

Sylvain ALLEMAND

Nous retiendrons des échanges de ce matin que l'éthique et le développement durable concernent une grande variété d'acteurs, individuels ou collectifs, privés ou publics, bénévoles ou professionnels. La question consiste donc à savoir comment parvenir à une coopération au-delà de leurs intérêts sans les nier pour autant. La table ronde de cet après-midi nous permettra d'évaluer les possibilités de gestion des conflits d'intérêts entre acteurs.

Avant de présenter les intervenants, j'aimerais rendre justice à la personne qui m'avait interpellé sur mes commentaires à propos de la grève. D'une part, nous avons déjà rappelé au cours de cette journée qu'une bonne appréhension du développement durable passait par une prise en compte des contextes. Or, le contexte propre à notre pays est marqué par des mouvements de grève. Mon erreur a été de ne pas me rendre compte que j'utilisais un mot-clé.

D'autre part, on pourrait légitimement se demander si la grève n'était pas une modalité d'action collective pour œuvrer dans le sens du développement durable. Les grèves portent a priori sur des revendications sociales mais, justement, ne conviendrait-il pas d'en faire un outil parmi

les actions en faveur du développement durable.

Avant d'en venir à cette extrémité, je vous propose de réfléchir à la manière de gérer les conflits autour d'enjeux touchant au développement durable.

Je me tourne pour commencer vers Philippe Marzolf. Vous êtes vice-président de la Commission nationale du débat public. Pouvez-vous nous parler en quelques mots de cette institution ?

Philippe MARZOLF, Vice-président de la Commission nationale du débat public

La loi de 1995 de renforcement de la protection de la nature a mis en place cette commission pour organiser des débats publics sur des projets d'infrastructures et d'aménagements (lignes à grande vitesse, réacteurs nucléaires, barrages, lignes à haute tension...). En 2002, la commission a été transformée en autorité administrative indépendante. Elle se compose de 21 membres nommés pour cinq ans. Nous sommes un organisme neutre qui n'émet pas d'avis sur le projet.

Notre objectif est de fournir à toutes les personnes concernées par un projet une information complète et compréhensible. Par exemple, un débat public sur un projet de ligne à grande vitesse, entre Marseille, Toulon et Nice, concerne 4 500 000 habitants. Nous garantissons aussi la liberté d'expression aux personnes qui souhaitent s'exprimer.

Sylvain ALLEMAND

Votre but n'est donc pas de susciter le consensus ?

Philippe MARZOLF

Nous ne cherchons pas à proposer des solutions mais à apporter une information complète à tout le monde. Au final, nous établissons un compte rendu des débats qui se sont tenus. En tant qu'autorité indépendante, nous demandons ensuite au maître d'ouvrage de justifier ses décisions par rapport aux débats publics.

Sylvain ALLEMAND

La date de création de la commission, 1995, n'est pas très éloignée du sommet de Rio du développement durable en 1992. Quelle a été l'influence de cet événement sur les modalités d'organisation de ces débats publics ?

Philippe MARZOLF

Plutôt que «développement durable», je préfère parler d'environnement.

Je considère que nous ne sommes pas allés assez loin sur le thème de l'environnement en choisissant de superposer des couches de notions qui en délaient le contenu.

Il existe depuis toujours une demande d'informations et de participation du public. Les enquêtes publiques datent de 1983 et remontent même à Napoléon pour l'expropriation. Cependant, auparavant, on ne s'adressait aux riverains qu'au moment où le projet était pratiquement bouclé. Aujourd'hui, les débats commencent très amont du début du projet : dix ans, par exemple, pour une ligne de TGV.

Le sommet de Rio n'a pas forcément pesé sur ce procédé. En fait, le véritable événement déclencheur a été le projet de TGV Méditerranée Lyon-Marseille. La SNCF s'est alors aperçue de l'opposition de l'opinion publique envers un tracé de ligne TGV dans la vallée du Rhône.

Sylvain ALLEMAND

Quelle place occupe le développement durable dans les débats ?

Philippe MARZOLF

Nous nous appuyons sur trois principes : la transparence, l'équivalence (pour que tout le monde puisse s'exprimer) et l'argumentation. En effet, nous sommes prêts à entendre les avis opposés à un projet à condition qu'ils reposent sur des arguments et proposent des alternatives.

A présent, les arguments liés au développement durable, et particulièrement à l'effet de serre, ressortent souvent dans les débats avec les acteurs. Au niveau local, la préservation de l'environnement et du cadre de vie entre en considération dans la plupart des cas. Les arguments de ce type peuvent jouer dans les deux sens, pour favoriser ou contrer un projet.

Sylvain ALLEMAND

Je poursuis le tour de table avec Serge Orru, directeur général de WWF. Vous possédez une expérience de partenariat avec les entreprises. Quelles sont les conditions de coopération dans le cadre de la protection de la nature ?

Serge ORRU, Directeur général du WWF-France

Je voudrais commencer par évoquer le mouvement mondial « 60 minutes pour la planète » qui consiste à éteindre ses lumières le 28 mars pendant une heure entre 20 h 30 et 21 h 30. Cette initiative s'inscrit aussi dans la préparation de la conférence de Copenhague qui s'annonce décisive sur les questions climatiques. Cette « Earth Hour » représente également l'occasion de réfléchir sur notre mode de vie et de revoir notre

rapport à l'humain, à l'ensemble du monde vivant.

L'ancien président de WWF, Daniel Richard, et mon prédécesseur Cédric du Monceau ont initié un travail remarquable auprès des entreprises. Il s'agissait d'une démarche difficile car le WWF a été accusé de collusion avec le grand capital ou de « greenwashing ». Néanmoins, je considère qu'il est indispensable de comprendre de l'intérieur le mécanisme des entreprises. J'ai dirigé une entreprise et je connais les contradictions, les difficultés à gérer au quotidien.

Nous sommes confrontés aujourd'hui à un double défi : non seulement assurer la survie des entreprises mais aussi, après la sortie de crise, s'adapter à un cours du baril de pétrole qui atteindra entre 150 et 200 dollars.

Pour travailler avec les entreprises, il faut qu'il existe une conviction profonde de la nécessité de l'engagement en faveur de l'environnement au niveau des directions. Nous avons besoin de l'exemplarité des entreprises. Notre mission commune est de transmettre aux générations futures une planète vivante. Les profits des entreprises, nécessaires pour amener une redistribution des richesses équitable, ne doivent pas nuire à l'avenir de nos enfants.

Face aux contradictions internes des entreprises, notre volonté de progrès doit maintenant se traduire par des avancées claires. Ainsi, au WWF, dans le cadre du mécénat de compétences avec une entreprise indépendante, nous allons dresser un rapport précis sur l'évolution de nos relations avec les entreprises, dans un souci de transparence la plus totale.

Sylvain ALLEMAND

Du point de vue de la Commission nationale du débat public, avez-vous perçu une évolution de l'attitude des entreprises ?

Philippe MARZOLF

Nous travaillons principalement avec des entreprises publiques. Il est normal que les ingénieurs qui ont conçu un projet pendant plusieurs années s'efforcent de le défendre. Confrontés aux réactions des futurs usagers, les maîtres d'ouvrage restaient souvent sur leurs positions. Depuis quelques années, nous nous apercevons de la prise en compte plus importante des opinions contradictoires par maîtres d'ouvrage.

Sylvain ALLEMAND

Serge Orru, WWF est l'émanation d'une organisation anglo-saxonne. Au risque de tomber dans un cliché, je me demande si, en

comparaison avec la culture française, la relation décontractée avec les entreprises n'est pas davantage ancrée dans la culture anglo-saxonne.

Serge ORRU

Les fondateurs de WWF, en 1961, étaient tous issus du Commonwealth. Toutefois, WWF-France existe depuis 35 ans. Chaque WWF est entièrement indépendant et bénéficie d'un réseau basé à Gland, en Suisse.

Pour contredire votre assertion, je dirais que WWF-France entretient les meilleures relations avec les entreprises de tous les WWF dans le monde. Je répète que la transparence est une règle de base. Ainsi, en dix ans, nous n'avons jamais claqué la porte d'une entreprise car nous avons à chaque fois pu enregistrer des progrès concrets.

Sylvain ALLEMAND

Elisabeth Laville, vous avez créé en 1993 le cabinet de conseil Utopies, un des tout premiers spécialisé dans le développement durable. Votre but était d'aider les entreprises à mener des programmes d'actions dans la perspective du développement durable.

Elisabeth LAVILLE, Fondatrice d'Utopies, cabinet de conseil en développement durable

Oui, l'idée de départ consistait à inciter les entreprises à s'engager dans la voie du développement durable. A l'époque, je considérais que les questions de citoyenneté, de développement durable, de responsabilité sociale étaient cantonnées à la marge de l'entreprise, notamment aux activités de mécénat.

Sylvain ALLEMAND

Quel bilan dressez-vous après quinze années d'activité ? Des utopies se sont-elles concrétisées ?

Elisabeth LAVILLE

J'avais choisi le nom un peu par provocation parce qu'on nous reprochait souvent d'être des utopistes. Il y a quinze ans, peu d'entreprises comprenaient les enjeux du développement durable. Aujourd'hui, elles veulent s'engager sur cette question et demandent plutôt des conseils d'accompagnement.

Sylvain ALLEMAND

Travaillez-vous sur la base de partenariats entre les entreprises et d'autres acteurs pour rendre vos actions plus efficaces ?

Elisabeth LAVILLE

Nous travaillons principalement avec les entreprises, mais aussi avec quelques structures publiques. En ce moment, nous sommes en contact avec le Conseil général du Val-d'Oise qui a fondé récemment un organisme appelé C3D, Comité du développement durable.

En fait, l'intégration de la démarche de développement durable dans la stratégie des entreprises revient à de la gestion de dilemmes. La question fondamentale est de savoir comment prendre en compte les principes de développement durable souvent divergents avec les intérêts des actionnaires.

La seule manière de travailler efficacement revient à intégrer les parties prenantes dans le process en les consultant en amont de la prise de décision et en les associant dans la résolution des problèmes. Par exemple, il y a une quinzaine d'années, WWF a élaboré avec Unilever, premier sur le marché mondial du poisson congelé à l'époque, un label de pêche durable, le MSC.

Sylvain ALLEMAND

Je ne vous ai pas entendue prononcer le mot « éthique ». Je crois savoir que vous demeurez assez sceptique sur cette notion.

Elisabeth LAVILLE

Je ne sais pas ce qu'on entend par « éthique » exactement.

Sylvain ALLEMAND

Elle a été présentée ce matin comme une notion capable de fédérer des acteurs aux intérêts divergents.

Elisabeth LAVILLE

Ma problématique est pragmatique : je me demande comment faire avancer les entreprises. André Comte-Sponville défend ainsi l'idée qu'éthique et entreprise ne sont pas compatibles. Selon lui, l'entreprise repose sur d'autres règles que l'éthique. A titre personnel, je préfère évoquer la responsabilité des entreprises, c'est-à-dire leur capacité à s'engager (*respondere* en latin) et de répondre de leurs actes.

Les entreprises sont maintenant de plus en plus questionnées au sujet de leur impact sur l'environnement. Que les risques d'une activité soient réels ou imaginaires ne change pas véritablement la donne pour les entreprises. Par exemple, la campagne médiatique en 2005 contre les parabens dans les cosmétiques a contraint les grandes entreprises du secteur à proposer des alternatives tout en maintenant leur position sur l'absence de nocivité des produits incriminés. Les entreprises de cosmétiques ont donc, de manière pragmatique, pris acte de la réaction

négative du public.

A mon sens, l'éthique consiste à savoir quelles sont les valeurs de référence lors d'une prise de décision dans un contexte donné. L'éthique, de mon point de vue, se joue par conséquent à un niveau individuel. Je me sentirais mal à l'aise dans une posture morale face à une entreprise.

Serge ORRU

J'apprécie d'écouter Elisabeth Laville s'exprimer de façon aussi concrète. La situation aujourd'hui est tellement difficile qu'elle nécessite beaucoup d'ingéniosité.

En revanche, au sujet de l'éthique, je ne partage pas son opinion. Nous traversons en ce moment une crise provoquée justement par l'absence totale de notion d'éthique. Les écologistes sont souvent accusés d'être anxigènes. Pourtant, les informations diffusées actuellement sont particulièrement catastrophistes.

Il est donc temps de réinstaurer l'éthique dans notre société. L'écologie repose sur l'éthique et le civisme, quelles que soient ses attaches politiques. A l'époque du bras de fer avec Carrefour sur la commercialisation du thon rouge, la direction a fini par se ranger sur notre position par souci de conserver des valeurs liées à son image de marque.

Elisabeth LAVILLE

Je suis absolument convaincue de l'importance de l'éthique, mais on ne peut pas la décréter au niveau de l'entreprise.

Sylvain ALLEMAND

La difficulté ne tient-elle pas au fait qu'une entreprise est composée de différents services qu'il s'agit de faire travailler ensemble ?

Elisabeth LAVILLE

Il y a bien sûr un aspect transversal dans le développement durable. Cependant, le blocage principal se situe au niveau de la prise de décision. Un professeur américain a déclaré qu'il devrait y avoir un jour dans tous les conseils d'administration des entreprises trois chaises vides symbolisant les espèces en voie de disparition, la personne la plus pauvre sur la surface du globe et les générations futures. Une telle initiative aiderait à se rendre compte des responsabilités qui pèsent sur chaque décision prise.

Sylvain ALLEMAND

Pierre Valentin, j'ai appris que les conflits d'intérêts comme

ceux liés par exemple aux crédits accordés par les banques pour des investissements non conformes au développement durable étaient fortement standardisés. Pourriez-vous nous présenter cet aspect méconnu de la gestion du conflit d'intérêts en milieu bancaire ?

Pierre VALENTIN, Directeur général délégué du groupe Crédit coopératif

Il est vrai que les critères du développement durable n'ont pas été conçus, au départ, pour les banques. Il existe très peu de normes sur la politique de crédit. Si l'investissement socialement responsable est surveillé, la politique de prêts reste floue.

Pour ma part, je reste sceptique sur les systèmes de notation habituels qui proviennent d'un arbitrage tellement transparent qu'il en devient prévisible. En fait, une autre approche est possible via un engagement de traçabilité de la part des banques. Ainsi, la fédération européenne des banques éthiques et alternatives, dont nous faisons partie, regroupe de petites institutions publiant l'intégralité de leurs listes de prêts. Ce mode de fonctionnement pourrait s'avérer fécond pour l'ensemble des banques, même si des adaptations seront nécessaires dans les plus grandes d'entre elles.

Sylvain ALLEMAND

Dans quelle mesure votre institution vous procure-t-elle des valeurs à même de vous guider dans votre politique de crédits et de gestion des conflits d'intérêts ?

Pierre VALENTIN

La crise financière actuelle a été causée par une approche du risque déficiente. La stabilité financière représente un bien collectif qui intéresse le développement durable. Dans un contexte d'instabilité financière, les conséquences sociales et environnementales peuvent être gigantesques.

Le lien entre le risque et le profit fait partie des mécanismes qui poussent à l'instabilité financière. La perspective de profits peut être retenue par une réglementation ou un statut contrebalançant le goût pour le risque. En tant que coopérative, nous fonctionnons un peu sur ce modèle-là car, dans notre structure, un sociétaire ne s'enrichit pas en fonction des profits réalisés. Dans ce cas, les sociétaires n'ont aucun intérêt à réclamer une prise de risque plus importante. En dehors des coopératives, le capitalisme familial adopte également une vision qui s'inscrit dans la durée. Il existe donc des entreprises qui ne partagent pas la même approche du profit.

Sylvain ALLEMAND

L'éthique réside aussi dans les outils financiers que vous mettez en place, n'est-ce pas ?

Pierre VALENTIN

Les possibilités de placement originales figurent au nombre de nos outils financiers. En effet, beaucoup d'épargnants souhaitent choisir des placements différents de ceux proposés habituellement. L'investissement socialement responsable, où les sociétés sont sélectionnées sur des critères extra financiers (gouvernance, comportement environnemental et social exemplaire), joue un rôle primordial à cet égard. Il existe aussi des investissements basés sur des partages de performances avec beaucoup d'associations partenaires. En outre, dans le cadre de l'investissement solidaire, un maximum de 10 % (fixé à ce seuil pour des raisons réglementaires) est redistribué à des associations ou prêté à des entreprises qualifiées de solidaires.

Sylvain ALLEMAND

Que représentent ces initiatives en proportion ?

Pierre VALENTIN

Nous sommes au début d'un phénomène au niveau de l'investissement socialement responsable et nous avons connu des taux de croissance phénoménaux. Nous avons doublé le montant de l'investissement socialement responsable en deux ans.

Sylvain ALLEMAND

Oui, mais 100 % de rien n'a aucune signification !

Pierre VALENTIN

Si on se rapporte au baromètre de l'épargne solidaire publiée par l'association Finansol, nous en sommes à 2 milliards de rentrées de crédits.

Sylvain ALLEMAND

En matière de partenariat, la logique d'hybridation avec l'État sert-elle de cadre aux crédits socialement responsables que vous évoquiez ?

Pierre VALENTIN

Il ne faudrait pas limiter le crédit socialement responsable au seul microcrédit. Selon moi, l'aspect social est d'abord présent sur la problématique du surendettement, c'est-à-dire le fait de ne pas inciter l'emprunteur, par souci de profits, à s'enfermer dans une situation ingérable. Il y a également des crédits qui permettent de développer la création d'entreprises ou d'aider les pays du Sud.

Sylvain ALLEMAND

Poursuivons notre tour de table avec Béatrice Jalenques-Vigouroux, auteure d'une thèse en sciences de l'information et de la communication sur la responsabilité des médias en matière de développement durable. Quel rôle doivent jouer les médias dans le traitement des informations relatives au développement durable ?

Béatrice JALENQUES-VIGOUROUX, docteure en sciences de l'information et de la communication, spécialisée sur les thématiques de l'environnement et du développement durable

Je possède un point de vue critique sur les médias, mais le but premier de ma démarche consiste à analyser leurs contraintes de fonctionnement et d'avancer des explications sur leur traitement des sujets environnementaux. Les contraintes concernent les besoins d'images et de scénarisation auxquels s'ajoute le facteur du temps accordé au journaliste pour réaliser son sujet. Par ailleurs, les différences entre secteurs public et privé peuvent également expliquer certains fonctionnements.

Tout d'abord, il est difficile pour les médias de rendre compte du développement durable en termes d'images. En effet, il n'existe pas d'image précise capable de symboliser ce sujet. Le développement durable est aujourd'hui peu abordé dans les rédactions car, à mon sens, nous ne disposons pas d'images susceptibles de l'incarner à l'écran. C'est notamment une des raisons qui explique cette retenue. Pour les médias écrits, de plus en plus dépendants de leur diffusion sur Internet, une image accompagne aussi souvent le texte.

Les médias ont aussi besoin de scénarisation d'un sujet, de l'inscrire dans un récit, une histoire qui comporte des protagonistes. Or, une des caractéristiques de la scène environnementale est justement la multiplicité des acteurs. Aujourd'hui, dans le traitement médiatique, le recours au témoin ordinaire représente une tendance générale. Ainsi, dans le domaine du développement durable, les spécialistes disparaissent au profit des anonymes profanes, davantage concernés qu'informés. Ces derniers ont souvent tendance à s'exprimer dans le registre émotif et en réaction à un événement.

En outre, les journalistes, dans leur mode de fonctionnement, sont pris au piège de l'urgence. Il faut également noter que les journalistes sont peu formés à la thématique du développement durable. En dépit des efforts de formation, il existe peu d'approche globale du développement durable. Par ailleurs, contrairement aux idées reçues, le volume de

sujets liés au développement durable est le plus important sur TF1.

Dans un contexte de conflit, l'historique de la crise qui remonte parfois à plusieurs dizaines d'années échappe souvent aux journalistes traitant le sujet. En revanche, l'arrière-plan historique va revenir dans les propos des acteurs interrogés. Le journaliste, dans un premier temps, ne pourra cependant que retenir les visages des personnes interviewées et leur émotion. S'il dispose de plus de temps pour son enquête, un journaliste pourra rendre compte clairement de la dimension historique de la question et, progressivement, quitter le registre de l'affectif.

Dans la réalité, les acteurs interrogés sont souvent tout simplement ceux disponibles. Dans la posture du récepteur, on pourrait regretter un tel traitement du sujet. Néanmoins, le public fait davantage confiance aux associations et aux témoins ordinaires. Les médias, qui s'adressent à l'opinion publique, savent que le discours d'une entreprise apparaît automatiquement comme suspect et se tournent donc naturellement vers des acteurs qui recueillent plus facilement la confiance des spectateurs.

Pour faciliter la relation de confiance entre le public et les acteurs de l'environnement, on pourrait imaginer que le journaliste explique pourquoi il choisit d'interroger telle ou telle personne ou, éventuellement, s'il aurait souhaité en interviewer une autre. Mais cela ne peut que rallonger son sujet, là où le temps fait l'objet de mesures par secondes.

Sylvain ALLEMAND

Je voudrais, avant de vous laisser poursuivre, recueillir l'opinion de Philippe Marzolf sur les difficultés à rendre compte d'un débat public qui s'inscrit par définition sur plusieurs mois.

Philippe MARZOLF

Nous connaissons effectivement des problèmes dans notre relation avec les médias. Par exemple, dans le cadre du projet de ligne TGV Marseille - Toulon - Nice, la première réunion s'est très mal déroulée dans un contexte de manifestations et de blocages. Sur scène, un homme politique a explosé de colère devant les caméras de France 3 qui a diffusé ces images. Les quarante réunions publiques suivantes ont ensuite permis d'apaiser le climat. Toutefois, à la fin de cette série de débats, France 3 a rediffusé les images de la première réunion. Les journalistes ont donc des difficultés à s'intéresser à notre démarche d'intelligence collective qui s'inscrit dans la durée et leur pratique consiste souvent davantage à mettre de l'huile sur le feu. La formation au développement durable devrait donc être renforcée pour promouvoir une véritable culture du dialogue.

Béatrice JALENQUES-VIGOUROUX

En effet, les journalistes s'attachent davantage à diffuser les mauvaises nouvelles. En réaction, des écologistes ont d'ailleurs lancé des journaux de bonnes nouvelles sur l'environnement. Les médias possèdent une dimension économique et savent que les longs débats techniques ennuient les spectateurs.

À ce propos, il ne faut pas oublier que les médias fonctionnent aussi comme des entreprises. En tant que tel, ils ont une responsabilité sur la question du développement durable. D'ailleurs, TF1 et France Télévisions publient des rapports sur l'environnement.

Le fait de travailler avec d'énormes quantités de papier ou de l'encre non végétale ne place pas les journalistes en position de cohérence par rapport aux sujets traités. De surcroît, les journalistes ne sont pas incités à la vigilance sur la question. On attend d'un journaliste qu'il développe un esprit critique vis-à-vis du sujet traité. Or, comment peut-il y parvenir quand il ne connaît pas les ressorts de son sujet au quotidien dans l'entreprise ? Une enquête démontre néanmoins que, depuis le Grenelle de l'environnement, les rédactions accueillent de manière plus favorable les sujets sur le développement durable, parallèlement au fait que les médias s'engagent envers le développement durable en tant qu'entreprise.

Si le développement durable passe du statut de simple rubrique à celui de culture interne aux médias, les répercussions seront forcément positives sur le travail des journalistes.

Le développement durable revêt également une dimension internationale très importante car, dans ce domaine, il importe de « penser global » et d'« agir local ». Toutefois, le système médiatique international connaît d'importants déséquilibres. Le principe même de développement durable repose sur la solidarité entre pays du Nord et du Sud. Sur ce point, le déséquilibre informationnel, dénoncé depuis les années 70, est réactualisé aujourd'hui. Ce déséquilibre provient de la surreprésentation des agents de presse occidentaux dans le monde.

Sylvain ALLEMAND

Élisabeth Laville, vous est-il arrivé de conseiller des organisations médiatiques pour les responsabiliser davantage ?

Elisabeth LAVILLE

Nous avons beaucoup essayé d'œuvrer en ce sens. Nous avons donné, il y a quatre ou cinq ans, une matinée de conférences pour la semaine du

développement durable.

Pour être très claire, je pense qu'il n'y a aucun engagement des entreprises de ce secteur en France sur la question du développement durable. Le manque de dynamique de ce secteur est, à mon sens, imputable à la virtualité de son impact sur l'environnement, comme pour les banques. En effet, les établissements bancaires ont considéré pendant longtemps que leur activité n'était pas néfaste d'un point de vue écologique alors que, bien entendu, toutes les usines polluantes du monde sont financées par les banques. Dans un autre domaine, l'industrie agroalimentaire se défend de sa responsabilité sur l'augmentation de l'obésité, mais exerce quand même une part d'influence à travers les publicités ou les positionnements marketing. Plus généralement, quand la responsabilité des entreprises touche à leur sphère d'influence, leur première réaction est de se dédouaner du problème. Nous sommes dans le même cas de figure pour les médias.

Par ailleurs, comme pour quasiment tous les autres secteurs, la France accuse au moins cinq ans de retard sur les avancées de la Grande-Bretagne. Là-bas, une table ronde rassemble les principaux acteurs des médias sur les questions du développement durable. Autre exemple, The Guardian publie le meilleur rapport du secteur des médias depuis cinq ou six ans, en calculant entre autres la proportion des sujets liés au développement durable dans les journaux. De surcroît, des enquêtes sont menées pour savoir comment les lecteurs, les acteurs ou les ONG reçoivent ces informations. Enfin, BSkyB est la première chaîne au monde à s'être engagée à aller au-delà de la neutralité climatique.

Sylvain ALLEMAND

Pour le traitement des informations liées au développement durable, la solution passe-t-elle par l'invention de nouveaux types de médias, comme le portail d'information que Joëlle Brohier présentait ce matin ?

Béatrice JALENQUES-VIGOUROUX

Je ne crois pas que de nouveaux médias vont apparaître. En revanche, le développement durable pousse à davantage de transparence. Je pense donc qu'il existera de nouvelles façons d'utiliser les médias. Nous assisterons peut-être à l'émergence de médias plus pédagogiques et orientés vers une participation accrue du public.

Serge ORRU

Il est étrange de constater que nous avons totalement évacué le mot « écologie » de nos échanges. Je pense pourtant que ce mot doit être réutilisé.

Je doute fort que, dans nos banlieues, le terme de « développement durable » incarne un concept concret.

Concernant les médias, on peut remarquer que les ONG sont devenues des sources d'informations. On pourrait leur reprocher leur subjectivité, mais celle-ci n'est pas plus importante que dans les chaînes de télévision dépendantes de grands groupes d'armement ou de communication.

Sur Internet, nous avons créé notre première communauté planete-attitude.fr en nous inspirant de la campagne d'Obama. Contrairement à d'autres réseaux sociaux, l'internaute devient sur ce site un véritable militant électronique.

Les ONG doivent aussi lancer des outils de contre-pouvoir. Nous avons ainsi fondé l'Observatoire indépendant de la publicité.

Béatrice JALENQUES-VIGOUROUX

Je voudrais ajouter que nous communiquons beaucoup sur la transparence sans forcément être plus compréhensibles pour le public. La transparence ne concerne pas seulement le volume d'information mais aussi sa qualité et son accessibilité.

Sylvain ALLEMAND

Nous allons maintenant ouvrir la séance des questions de la salle.

Geneviève GUICHENEY, directrice du projet de développement durable de France Télévisions

Contrairement à ce qui a été dit, France Télévisions ne publie pas de rapport sur l'environnement.

Béatrice JALENQUES-VIGOUROUX

Le rapport d'activité comporte une page sur ce sujet, il s'agit de reporting environnemental.

Geneviève GUICHENEY

Oui, et TF1, en revanche, publie un rapport sur l'environnement parce que la loi NRE l'y oblige.

Il faut signaler cependant que France Télévisions a signé le 2 avril 2008 la Charte du développement durable des établissements et des entreprises publiques.

Je regrette que les salariés découvrent aussi lentement les préoccupations de développement durable mais nous enregistrons des progrès par étapes dans la vie interne du groupe. Par exemple, la semaine dernière, tous les photocopieurs sont passés en recto-verso par

défaut. Petit à petit beaucoup de choses sont mises en place. Le temps de l'appropriation de ces pratiques est extrêmement long, et les étages supérieurs ne sont pas les moins difficiles à convaincre...

Néanmoins, nous pourrions avoir une politique encore plus volontariste en la matière. Par exemple, nous aurions dû fournir un conseil écologique par jour pendant le bulletin météo.

Il y a quand même plus de sujets et d'émissions sur le développement durable. A présent, le journal de 13 heures comporte toujours un sujet sur l'environnement. De même, C'est dans l'air ou l'émission de Frédéric Taddeï abordent très souvent des thématiques environnementales.

Je trouve que ce n'est pas encore assez, surtout pour un service public, mais il convient malgré tout d'éviter les lieux communs et les clichés. Nous fournissons plus d'efforts que la rumeur ne nous en prête. Noircir le tableau ne nous encourage pas.

Béatrice JALENQUES-VIGOUROUX

Je voudrais revenir sur le positionnement dans le rapport d'activité que j'ai trouvé très intéressant : « en tant qu'entreprise, groupe de médias et acteur du service public, France Télévisions se doit, à ces trois titres, d'initier une démarche ambitieuse de développement durable ».

Je ne voulais pas du tout minimiser les efforts actuels. Toutefois, en comparaison avec les entreprises pionnières du développement durable dès la fin des années 70, l'ensemble des médias a mis longtemps à réagir.

De la salle

Je travaille au sein du groupe Sanofi-Aventis. La communication interne de notre entreprise s'est heurtée à la multitude d'interprétations de la terminologie « développement durable » parmi nos collaborateurs. Nous avons dû expliquer que ce terme ne recouvrait pas seulement l'écologie mais aussi l'aspect social, l'éthique et un certain nombre d'autres composantes. J'aimerais donc poser la question suivante : à quand une véritable politique de communication des pouvoirs publics sur la signification du développement durable ? Dans l'esprit du citoyen français, le développement durable se résume simplement à l'écologie.

Serge ORRU

Pourquoi avoir peur du mot « écologie » ? Ce mot englobe pourtant tous les aspects du problème, y compris l'économie.

Philippe MARZOLF

Je suis d'accord, mais l'écologie en France reste assimilée à un parti politique.

Serge ORRU

Un autre parti moins démocratique que les Verts a récupéré la nation française et son drapeau, rejette-t-on drapeau et nation pour autant ? Le mot « écologie », comme le drapeau et la nation, appartient à nous tous.

Philippe MARZOLF

Nous sommes passés à côté du sujet lors des négociations du Grenelle de l'environnement qui n'ont pas du tout été assimilées par le grand public. Le processus s'est déroulé au niveau national sans implication du public.

Aujourd'hui, nous vivons une crise de représentativité de l'Etat, mais également des ONG, et la participation du public, via des débats ou des réunions, est essentielle.

Pierre VALENTIN

Je rejoins l'intervenant de la salle sur la prépondérance trop importante de l'écologie par rapport les autres aspects du développement durable. Or, cette notion renvoie à la solidarité avec les générations futures, mais aussi, dès aujourd'hui, envers les plus exclus.

Sylvain ALLEMAND

Je rappellerai simplement qu'il existe une écologie politique, émergeant dans les années 70, et une écologie scientifique, apparue un siècle plus tôt. Le terme même d'« écologie » a été conçu par Ernst Haeckel et se comprend comme une discipline se proposant d'étudier un milieu selon une approche globale, mettant en lumière les relations d'interdépendance entre ses différentes composantes.

Claude FOULON, consultant horticole

Ma question s'adresse à Serge Orru. Vous parlez de l'importance de divulguer des informations, mais personnellement, je vous avais envoyé une fiche sur des fibres végétales tropicales et je n'ai jamais obtenu de réponse de la part de WWF.

Valérie AUBERT, journaliste et réalisatrice

Je ne voudrais pas qu'on reste sur une perception négative des médias restreinte aux seules informations. Les médias sont constitués de nombreux programmes, notamment les documentaires et les magazines. À ce titre, France Télévisions a fourni des efforts importants pour remplir les grilles de programmes avec des documentaires et des reportages orientés vers le développement durable. Ma question s'adresse à Elisabeth Laville :

quand pourrons-nous voir des informations positives et porteuses d'une dynamique favorable au développement durable ?

Elisabeth LAVILLE

Depuis quelques années aux États-Unis, le mouvement du journalisme civique se développe. L'idée directrice consiste à toujours conclure sur les solutions existantes au niveau des citoyens. En France, on martèle des concepts qui restent très éloignés des préoccupations de la population. Le film d'Al Gore, par exemple, possède un véritable pouvoir de persuasion capable d'influencer le comportement des gens. Le recours à l'émotion est, selon moi, une manière de mettre les personnes en mouvement.

Raymond ZAHARIA

En vous entendant, j'ai envie de reposer la même question que ce matin : toutes ces initiatives seront-elles suffisantes ? Par exemple, la WWF établit des partenariats avec des patrons fréquentables, mais beaucoup d'autres ne le sont pas.

Au niveau de la Commission européenne, le cabinet Pricewaterhouse Coopers a déjà eu une influence négative sur la réforme des services postaux. Donc, quand madame Laville évoque « ses amis de Pricewaterhouse Coopers », elle parle de ses amis et non des miens (*Référence au Guide du développement durable édité par Pricewaterhouse Coopers*).

Serge ORRU

Nous ne pourrons faire avancer le monde que si nous agissons tous ensemble. Nous ne nous adressons pas seulement aux patrons respectables. Nous avons par exemple contribué à réduire le nombre de sacs plastiques de 17 milliards à 2 milliards. Nous avons tellement été formatés par le programme industriel que nous considérons normal de vivre à l'heure des produits jetables. Aujourd'hui, nous devons au contraire fournir d'énormes efforts pour donner une image ringarde du jetable, et inversement, moderniser l'idée du durable.

À présent, l'acte d'achat devrait mesurer l'empreinte sociale, équitable, écologique et éthique. Il faut bien se rendre compte de l'urgence de la nécessité de changement des mentalités. C'est la raison pour laquelle nous essayons de changer la mentalité des entreprises de l'intérieur.

L'écologie ce n'est pas seulement rouler en Toyota Prius et manger bio, l'écologie représente un mouvement de solidarité avec l'ensemble du monde vivant et des rapports humains dignes, décents et respectables. Ne laissons pas aux générations futures une situation désastreuse à gérer.

Le péril climatique est le plus grave problème social auquel l'humanité va se confronter. D'ores et déjà, 10 000 personnes se noient chaque année entre l'Afrique et l'Europe. Les réfugiés climatiques existent donc dès à présent.

Enfin, si la personne qui reprochait tout à l'heure à WWF de ne pas avoir réagi à sa requête me transmet son dossier, je me chargerai personnellement de lui fournir une réponse.

De la salle

Ma question s'adresse à Madame Laville. Vous avez mentionné le C3D dans le département du Val-d'Oise. Pourriez-vous préciser de quoi il s'agit ?

Elisabeth LAVILLE

Le Président du Conseil Général du Val-d'Oise, Didier Arnal, a décidé de créer un Comité de parties prenantes pour discuter des dilemmes que les entreprises rencontrent dans leur politique de développement durable.

Il s'agit donc d'un comité rassemblant des associations, des ONG, des entreprises, des élus ou encore des chambres de commerce, présents sur ce territoire, qui confrontent leurs points de vue en amont d'une prise de décision. L'objectif est d'éclairer le Conseil Général sur les impacts potentiels de ses choix politiques.

Sylvain ALLEMAND

Patrick Viveret va maintenant nous guider dans une réflexion concernant les moyens dont les citoyens disposent pour peser sur les décisions. Il est temps de nous pencher sur la notion de citoyenneté, peu évoquée jusqu'à présent dans nos échanges.

Citoyens décideurs ?

Le poids des choix de l'individu

Patrick VIVERET

*Philosophe, écrivain, conseiller référendaire à la Cour des Comptes,
auteur du rapport « Reconsidérer la Richesse » (éditions de l'Aube)*

Tout d'abord, je dois faire état de mes réticences sur le titre de cette intervention. La question « citoyens décideurs ? » me paraît pertinente, mais je considère que la deuxième partie du titre est réductrice. En effet, un citoyen sait qu'il n'est plus simplement un individu ; un citoyen se pose la question de la construction partagée d'un intérêt collectif.

Ces précisions me semblent importantes car, dans un contexte de crise, nous avons besoin de citoyens qui s'organisent dans l'optique d'une progression vers la « sobriété heureuse », selon le concept de Pierre Rahbi. Cette notion rassemble l'acceptation des limites contre les logiques de démesure, et la question du bien-vivre.

Des éléments traditionnellement opposés, d'une part l'univers de la transformation personnelle et, d'autre part, l'univers de la transformation sociétale, sont aujourd'hui connectés. Dans une situation de crise écologique, retrouver le sens de la mesure s'avère un besoin indispensable, à condition qu'il s'accompagne d'une perspective de mieux-être.

Nos sociétés ont compensé massivement le mal-être qu'elles génèrent (compétition, angoisse, stress) par des formes consolatrices de consommation. Récemment, lors d'un colloque à Lille, un intervenant avait commis un lapsus révélateur en intervertissant société de consommation et société de consolation.

Pour sortir de la logique d'accumulation, le rapport entre transformation individuelle et transformation structurelle est absolument déterminant. Par exemple, la nécessité de nouveaux indicateurs de richesse s'affirme avec de plus en plus de force. Toutefois, l'élaboration de nouveaux indicateurs nécessite l'implication des citoyens. L'indicateur reflète un choix de société sur la base d'une délibération citoyenne indispensable.

Dans le cas contraire, nous assisterions une nouvelle fois à la confiscation de l'indice par les économistes et les statisticiens.

Par ailleurs, la crise financière pose avec beaucoup d'acuité la question de la réappropriation démocratique de la monnaie au niveau des citoyens. La séparation de la monnaie des processus démocratiques est à l'origine de l'emballlement de l'économie spéculative. Une réappropriation démocratique suppose une émancipation par rapport aux représentations fétichisées de la monnaie, ce qui implique un changement de posture culturelle.

A cet égard, la lutte contre les paradis fiscaux, que les assises de Lyon ont fort justement rebaptisés « enfers fiscaux » requiert aussi la participation des citoyens. Pour la première fois, une procédure d'engagement mutuel permet aux citoyens de demander à leurs banques, assurances ou entreprises un certificat d'éthique de non-collusion avec un paradis fiscal.

En situation de crise, il apparaît indispensable de susciter le désir d'un autre monde tout en le rapportant à la notion de sobriété précédemment évoquée. Pour réaliser cet objectif, la question de la joie de vivre représente une stratégie d'opposition à la logique de démesure imprégnée de mal-être. Le montant démesuré des budgets militaires et, de l'économie des stupéfiants, trente fois supérieurs aux sommes nécessaires pour répondre aux objectifs du millénaire, s'explique ainsi par un mal-être profondément ancré. Si nous voulons lutter efficacement contre les coûts et les coups du mal-être et de la maltraitance, nous avons besoin que la joie dépasse le seuil de l'individu et devienne un enjeu politique. Les citoyens retrouveraient alors leur pleine capacité d'influence en devenant co-acteurs d'un changement structurel qui réclame, en même temps, un changement de posture.

Vers une gouvernance éthique mondiale ? Quelle échelle de décision pour un développement durable ?

Claude Revel

Professeure affiliée au CERAM, Conseil international et essayiste

Je commencerai mon intervention par une phrase d'Oscar Wilde : « la valeur d'une idée n'a absolument rien à voir avec la sincérité de l'homme qui l'exprime ». Je vais essayer de vous prouver que des idées sincères peuvent avoir une valeur et ce, dans le monde entier.

Mon intervention tentera de répondre aux trois questions suivantes : le développement durable est-il un élément-clé de la gouvernance mondiale ? ; le développement peut-il être un outil de gouvernance éthique ? ; quelle échelle de décision au niveau international pour un développement durable ?

Le développement durable est un élément-clé de la gouvernance économique moderne car il constitue un concept unificateur. Le développement durable établit une connexion entre des sujets jusqu'alors approchés différemment.

Cette interdépendance généralisée, caractéristique de la mondialisation, est une réalité opérationnelle et non abstraite. Le développement durable englobe des champs de plus en plus larges, jusqu'à la lutte anti-corruption ou l'assainissement des finances. Autre facteur d'unification, le développement durable est né d'un accord international entre 179 pays à Rio en 1992. Au sujet du contexte de son apparition, on oublie souvent que le développement durable proposait d'œuvrer pour le renforcement des groupes, des femmes, des gouvernements locaux, des ONG et le transfert des dépôts de technologies.

Le développement durable est à la fois un cadre conceptuel reposant sur une vision holistique et une reconnaissance des interdépendances, un processus proposé à tous les acteurs concernés, et des finalités qui sont d'éviter et de traiter l'épuisement des ressources et aujourd'hui de lutter

contre la pauvreté.

La gouvernance du développement durable est prise en charge par des acteurs extrêmement divers, une situation qui n'apporte pas forcément de bénéfices. En effet, les règles du développement durable sont fixées par un trop grand nombre d'acteurs, des institutions internationales aux ONG en passant par les associations d'entreprises et les entreprises elles-mêmes. Ainsi, des textes multilatéraux, signés par des Etats, cohabitent avec les principes directeurs, les régulations techniques et les autorégulations privées, parfois proposées par des «vendeurs de normes» qui poursuivent éventuellement un intérêt mercantile. Toutes ces formes de règles appartiennent à la « soft law » : elles ne sont contraignantes que pour les engagements pris et appellent une sanction uniquement sur décision des pairs ou par la dégradation de l'image de marque des organismes coupables.

Par conséquent, le développement durable est un outil de gouvernance économique mondiale qui n'a pas acquis une totale légitimité politique en raison de son instabilité en matière de régulations. En résumé, la gouvernance mondiale en matière de développement durable bute sur quatre écueils : la légitimité de ses acteurs, l'absence de contrôles, l'inadéquation d'un outil holistique à cause de trop de normes cloisonnées, et sa gouvernance, liée à un système de régulation privée étroitement lié à une vision très libérale du marché.

J'aborde maintenant la question de l'éthique dans la gouvernance du développement durable. Sur ce point, je pense qu'il existe un glissement de sens entre développement durable, gouvernance et éthique que je présenterai de la façon suivante. Premièrement, le développement durable est un outil de gouvernance. Deuxièmement, la gouvernance, ce sont des règles de droit. Troisièmement, l'éthique, c'est l'établissement de critères du bien et du mal, c'est une morale appliquée.

Tout l'effort des sociétés occidentales a été de détacher le droit de la religion et même de la morale. En effet, le droit c'est ce qui est permis et ce qui est défendu dans une société donnée. Je crois qu'il faut absolument en rester à cette optique et donc ne pas parler de gouvernance éthique mais de gouvernance tout court. Le développement durable n'est pas une éthique mais un outil de régulation pour les questions de niveau mondial. Le faire glisser sur le plan de l'éthique le rendrait contestable et lui ferait perdre la difficile légitimité qu'il est en train d'acquérir.

A mon sens, une gouvernance éthique du développement durable

n'est pas envisageable pour l'instant parce que nous ne possédons pas les mêmes valeurs morales dans le monde. La mise en œuvre d'une gouvernance éthique nous exposerait à un risque grave d'affrontements de valeurs qu'on peut éviter en se limitant au seul principe de gouvernance issu du développement durable.

Troisième grand point de mon intervention : quelle échelle de décision pour le développement durable ? Je rappelle que l'intérêt du concept de développement durable réside dans son caractère holistique et la mise en place d'une coopération mondiale.

Néanmoins, le développement durable ne dispose pas du cadre légitime permettant son application complète. Pour y parvenir, un consensus entre les Etats est nécessaire car les organisations internationales ne sont pas en mesure, à elles seules, de le réaliser. En fait, l'Union européenne est la seule organisation internationale à pouvoir vraiment œuvrer en faveur du développement durable, car elle agit en tant qu'organisation sui generis à laquelle les Etats ont délégué une partie de leur souveraineté.

Dans la perspective de consensus général, je crois beaucoup aux associations régionales (ASEAN, MERCOSUR, Union africaine) susceptibles de générer des évolutions du droit. Ce type de coopération régionale est efficace car elle regroupe des cultures proches et permet ainsi de légitimer des concepts. L'idée directrice est de fixer des règles tout en se dotant de structures juridiques capables d'établir des sanctions.

La gouvernance mondiale suppose, en amont, une définition des préférences collectives. Les Etats doivent se mettre d'accord sur la distinction entre biens collectifs et biens privés. Il faudrait également se pencher sur la définition de l'intérêt général : procède-t-il de l'addition des intérêts privés ou s'agit-il d'un intérêt autonome ? La non-résolution de cette question est directement à l'origine de la crise financière.

Dans ce cadre, l'Europe a un rôle très important à jouer. Il convient d'influer sur les cercles de réflexion pour diffuser la vision européenne du droit et de l'éthique. D'ores et déjà, il faut parvenir à établir peu à peu une forme de gouvernance mondiale rassemblée sur des dénominateurs communs, à défaut d'une éthique partagée par tous.

Je voudrais terminer en évoquant la place des femmes dans le développement durable. Je pense que les femmes ont un tropisme naturel sur les notions de transversalité et de durabilité. Leur avènement à des postes politiques décisionnaires ne peut que contribuer à la durabilité des

prises de décision dans tous les domaines.

Sylvain ALLEMAND

Votre intervention reflète-t-elle le contenu de votre enseignement au sein du CERAM ?

Claude REVEL

Non, pas tout à fait, car j'enseigne l'intelligence économique. Cependant, je pense que le développement durable et l'éthique en font partie. Mon intervention est surtout le fruit de mon expérience et d'un livre sur la gouvernance mondiale.

Sylvain ALLEMAND

Pouvez-vous nous rappeler à quoi correspond le CERAM ?

Claude REVEL

Il s'agit d'une école de commerce basée à Sophia-Antipolis et à Paris qui délivre, entre autres, un Master d'intelligence économique éthique.

Sylvain ALLEMAND

Patrick Viveret, dans quelle mesure cette gouvernance politique mondiale questionne-t-elle votre notion de citoyen décideur ? On peut comprendre ce concept à l'échelle régionale ou nationale, mais comment ce type de citoyenneté peut-il concrètement s'exercer mondialement ?

Patrick VIVERET

L'émergence d'une citoyenneté terrienne est la condition d'une gouvernance mondiale démocratique. La naissance d'une société civile planétaire s'est effectuée dans un laps de temps extrêmement court, en une décennie, entre le premier forum associatif et le premier forum social mondial. La façon dont le mouvement associatif a été capable de dépasser les intérêts sectoriels pour comprendre l'existence de causes communes représente un événement considérable.

Comme le dit l'ancien gouverneur de la Banque centrale de Belgique, Bernard Lietaer, nous aurons besoin d'une forme de monnaie mondiale liée aux questions de développement durable et de citoyenneté, une des conditions de sortie de crise. Le dollar ne pourra donc pas continuer à être une monnaie mondiale.

Sylvain ALLEMAND

Tous les acteurs impliqués dans cette gouvernance politique ne partagent pas la même temporalité. Claude Revel, quels problèmes cela pose-t-il ?

Claude REVEL

En effet, la brièveté de la conception du temps des entreprises se confronte au travail sur la longueur des organisations internationales. Sur ce point, les Etats ont la responsabilité de relier les décisions internationales aux besoins des acteurs économiques. Un État digne de ce nom doit anticiper les courants de pensée au sein des organismes internationaux pour, dès à présent, préparer sa législation en conséquence. Malheureusement, nous en sommes assez éloignés dans notre pays.

Sylvain ALLEMAND

Certains agents de la fonction publique regrettent que les budgets de l'État soient annualisés, ce qui limite la portée de leur action.

Claude REVEL

Ce problème relève de la question de la comptabilité publique et de l'État. Je pense que la mise en place de plans pluriannuels réels, stables quant à leurs objectifs, est nécessaire. Par ailleurs, il faudrait que les régulations s'effectuent à une échelle de temps longue (au-delà de cinq ans) plutôt que de reposer sur des critères issus des secteurs privés. Je fais allusion aux revues générales des politiques publiques qui se déroulent actuellement dans tous les ministères.

Sylvain ALLEMAND

Nous allons maintenant recueillir les témoignages et les questions de la salle.

Béatrice JALENQUES-VIGOUROUX

Je voudrais poser une question à Madame Revel sur l'étendue de la responsabilité des entreprises. Votre exposé m'a rappelé les engagements des entreprises dans le global compact ou la GRI (Global Reporting Initiative) estimant que les Etats ne sont pas capables d'assumer la responsabilité dans le domaine du développement durable. J'aimerais connaître votre sentiment à ce sujet.

Claude REVEL

Vous avez tout à fait raison. Lors du sommet de Rio, les États ne se sont pas rendu compte des conséquences de la délégation de pouvoir à tous les acteurs privés. Toutes les organisations de la société civile ont reçu un rôle très proche de celui des Etats alors qu'elles n'en ont pas la légitimité. Par exemple, l'autorégulation ne fonctionne pas sur des multinationales dotées d'un pouvoir financier supérieur à bien des États dans le monde. À présent, on s'aperçoit que la légitimité publique est irremplaçable dans des réglementations touchant à des problèmes collectifs.

De la salle

Je voudrais savoir comment un État national pourrait imposer ses décisions à une entreprise multinationale.

Patrick VIVERET

Il ne s'agit pas de l'action isolée d'un seul État mais de plusieurs États. À ce titre, la question de l'interdépendance est déterminante. Par exemple, les États ont parfaitement les moyens de dynamiser les paradis fiscaux, à condition d'évoluer dans un rapport de coopération entre eux. Au minimum, il faut une action collective d'une masse critique d'états.

Un seul État n'a donc pas les moyens de peser sur l'ensemble des multinationales. Pourtant, un exemple positif de ce type existe dans le domaine de la lutte contre le dopage. La France a pris l'initiative de lancer ce combat international et le dopage est maintenant devenu une question incontournable. En fait, le cadre politique le plus efficace est de forme triangulaire : coopérations interétatiques, mobilisation des institutions internationales et alliances avec les acteurs de la société civile mondiale. Si ces trois éléments sont réunis, il existe une dynamique puissante en faveur des « valeurs » (au sens étymologique de « force de vie ») face à la conception des lobbies créatrice de valeurs pour les seuls actionnaires.

Claude REVEL

Je suis d'accord à 100 % avec vous. Quand j'évoque le rôle de l'État, je parle d'action horizontale et non verticale.

Rebecca ARMSTRONG, responsable du développement durable dans une communauté d'agglomération Seine-Eure

Nous avons aujourd'hui entendu parler de nombreux acteurs mais je voudrais insister sur le rôle d'un acteur particulier : l'homme ou la femme politique. Comment considérez-vous cet acteur précis dans le cadre de l'évolution vers ces valeurs de développement durable ?

Sylvain ALLEMAND

Je voudrais préciser au passage que tous ces acteurs peuvent être réunis en un seul. Par exemple, un chef d'entreprise est également un consommateur ou encore un citoyen qui peut choisir de s'engager dans une association.

Patrick VIVERET

Je pense que la question du changement d'orientation des modes de développement interroge profondément le politique lui-même par rapport à sa posture vis-à-vis du pouvoir. En effet, il existe aussi un besoin de changement de posture dans le rapport au pouvoir. En matière

de développement durable, les efforts portent sur des durées très longues et sont peu susceptibles de se traduire par des améliorations manifestes à court terme. Or, le politique traditionnel s'inscrit précisément dans un rapport à court terme avec le pouvoir. Il faut alors que le décideur politique endosse le rôle de catalyseur d'énergies créatrices collectives.

À ce sujet, je viens d'assister à une rencontre très intéressante à La Chapelle-sur-Erdre, dans la banlieue de Nantes, où la municipalité, en coopération avec les acteurs de la société civile, est en train d'inventer des réponses créatives à la crise. Dans cette commune, les élus se conforment au sens étymologique du mot « ministre » qui signifie « service ». La fonction de catalyse d'énergies créatives de la population représente une aventure politique passionnante et constitue une rupture fondamentale avec nos modes de rétributions classiques.

Claude REVEL

Je suis une nouvelle fois en parfait accord avec vos propos, mais malheureusement, je constate le manque flagrant de culture internationale indispensable au développement durable. Les citoyens doivent donc promouvoir une nouvelle forme de classe politique, mais je n'en vois pas les prémisses actuellement.

Patrick VIVERET

Ce débat renvoie aux critères de sélection de notre personnel politique. En effet, la plupart des responsables publics possèdent des qualités humaines bien supérieures à ce que l'exercice de leurs responsabilités les conduit à avoir. Nos mécanismes de sélection actuels se basent davantage sur les défauts que sur les qualités. Des processus de type primaires, de plus en plus en vogue sur le plan démocratique, pourraient introduire, à la suite de conférences de citoyens, des critères concernant des qualités de service, d'écoute ou de catalyse qui deviendraient des éléments de constitution du personnel politique.

Claude REVEL

Qui va évaluer ces critères ? Ils risquent d'être complètement manipulés.

Patrick VIVERET

Non, car l'objet même de la délibération démocratique consiste aussi à se prononcer sur des critères d'évaluation.

Claude REVEL

À ce moment-là, il faudrait recevoir l'aide des médias, ce qui n'est

pas le cas actuellement. Comme il était dit tout à l'heure, les médias privilégient l'émotionnel et non pas l'évaluation objective des critères que vous décrivez.

Pierre VALENTIN

Je voudrais poser une question iconoclaste : est-ce que cette notion de gouvernance ne vous inquiète pas un peu ? Vous avez, par exemple, évoqué l'émergence d'une monnaie mondiale, mais que se passera-t-il en cas d'hyperinflation ? Par ailleurs, que se passe-t-il, dans le cadre d'une gouvernance mondiale, si la démocratie mondiale porte au pouvoir un tyran qui passe des lois scélérates ?

Beaucoup d'écologistes sont intéressés à la biodiversité et la notion de gouvernance mondiale devrait précisément être combinée avec cela.

Claude REVEL

C'est exactement ce que je voulais dire. J'ai très peur du concept de gouvernance mondiale éthique dans l'immédiat car l'étiquette d'« éthique » risque de recouvrir de sinistres desseins. Cependant, une harmonisation des régulations au niveau mondial est nécessaire. La résolution de cette équation passe par l'application de règles de droit élaborées en commun qui nous permettent de vivre ensemble.

Il ne faut pas confondre gouvernance et gouvernement. Ainsi, un gouvernement mondial serait risqué, je suis d'accord avec vous. En revanche, un accord global sur des règles par secteurs paraît indispensable. Dans cette optique, on doit apprendre à distinguer niveau étatique et local. À cet égard, la formule « think globally, act locally » est de plus en plus contestée par des personnes qui prônent l'inversement des deux parties de la phrase. À titre personnel, je défends ce point de vue (« think locally, act globally »), c'est-à-dire trouver des dénominateurs communs pour vivre ensemble à partir de diversités constatées à la base.

Patrick VIVERET

Je voudrais préciser que la proposition de Bernard Lietaer ne concerne pas la fondation d'une monnaie unique mondiale, mais d'une monnaie commune destinée à sortir de la logique spéculative à court terme qui est à l'origine de l'effondrement du système financier actuel. Cette proposition était déjà défendue par Pierre Mendès-France au moment des accords de Bretton-Woods face aux revendications américaines.

Le système financier mondial ne peut pas tenir s'il reste organisé autour du double jeu du dollar. La question de la monnaie commune va

resurgir et elle doit être replacée dans la perspective du développement durable. Cette monnaie ne sera ni unique ni attentatoire aux principes de diversité.

Sur les problèmes de gouvernance, la pire situation est celle que nous vivons aujourd'hui, où le pouvoir se trouve aux mains d'une toute petite minorité, sans base de légitimité, qui vise à accompagner les logiques de dérégulation. Il ne faut pas oublier, en effet, que le principe de dérégulation a été imposé par des acteurs étatiques. La gouvernance actuelle qui, de fait, possède une forme mondiale, est donc la pire possible. Le grand enjeu consiste justement à construire des gouvernances démocratiques à l'intérieur desquelles la reconnaissance des biodiversités politiques et culturelles représente un élément constitutif fondamental.

De la salle

Je reviens sur la temporalité et le rôle de l'État pour concilier les conceptions différentes du temps au niveau de l'entreprise et du monde. On aurait pu souhaiter que le Grenelle de l'environnement emprunte cette voie, mais le plan de relance en prend malheureusement le contre-pied avec, entre autres, l'importance accordée à la construction de routes. Sur cet aspect-là, nous sommes donc passés à côté d'une opportunité fournie par la crise.

Jean-Pierre TABET, Ademe

Madame Revel s'est élevée contre la notion d'éthique, jugée trop risquée, dans la gouvernance en matière de développement soutenable. Néanmoins, on retombe dans le problème de définition de l'adjectif « soutenable » qui diffère selon les pays. Par exemple, sur la question du changement climatique, les États-Unis défendent depuis 20 ans leur immobilisme en s'abritant derrière leur foi dans le progrès technologique tandis que la Chine réclame du temps pour son développement économique. La gouvernance fonctionne par conséquent difficilement. Personne ne pense raisonnablement que Copenhague débouchera sur un accord international nous permettant d'avancer dans les prochaines années.

Claude REVEL

Oui, mais la référence à l'éthique ne suffirait pas à résoudre le problème. Au contraire, nous ajouterions une question de plus à définir. Je reviens à mon cheval de bataille : les États doivent se rendre compte de l'enjeu pour coopérer au niveau mondial. Certes, les associations peuvent exercer un rôle d'aiguillage, mais tant que les États ne s'engageront pas davantage dans la voie du développement durable, les progrès seront

compromis. Plutôt que de rajouter le problème de l'éthique, j'espère que nous parviendrons à une définition commune de la « soutenabilité » via des jeux d'influence et des discussions dans les cercles multilatéraux.

Sylvain ALLEMAND

Et sur le rôle ambivalent de l'État qui n'assume pas son rôle de catalyseur ?

Patrick VIVERET

Je ne crois pas que cette question puisse être isolée du problème de gouvernance. Le grand enjeu concerne l'auto gouvernance de l'humanité confrontée au risque de sa disparition. Les logiques traditionnelles d'agressivité à l'encontre de l'extérieur (barbares, étrangers, infidèles) constitutives de la communauté politique se retrouvent obsolètes dans le contexte actuel de mondialité. Je ne parle pas de mondialisation qui désigne en réalité une globalisation financière profondément contraire à la mondialité.

En situation de mondialité, l'humanité est menacée non par des barbares extérieurs mais par sa propre barbarie intérieure. Ainsi, l'inhumanité de l'humanité est véritablement menaçante. De ce point de vue-là, la question essentielle à se poser concerne l'auto gouvernance de l'humanité. À ce propos, les traditions de sagesse nous enseignent que la barbarie ne vient pas de l'extérieur mais de l'intérieur. L'Europe a d'autant plus un rôle important à jouer que son histoire a vu la barbarie naître au cœur de grandes civilisations.

Par conséquent, la question de la gouvernance doit se penser aussi dans les termes du traitement de la barbarie intérieure en s'appuyant sur les questions posées par les traditions de sagesse. En tant qu'Homo sapiens sapiens (à moins que nous ne soyons, comme le dit Edgar Morin, des Homo sapiens demens), nous devrions adhérer à ce projet de sagesse qui est devenu une question politique démocratique.

Claude REVEL

Je parle toujours de coopération entre États au niveau mondial pour redonner de la vigueur aux organisations internationales légitimées par une action étatique à grande échelle.

Sylvain ALLEMAND

Si une gouvernance éthique mondiale présente des dangers, ne faudrait-il pas commencer à songer à une gouvernance de soi-même ? Nous avons tous, en nous-mêmes, différentes identités (chef d'entreprise ou salarié ou bénévole, citoyen père ou mère de famille, etc.) et je me demande si l'enjeu du développement durable n'est pas justement de mettre en exergue cette schizophrénie permanente face aux problèmes environnementaux auxquels nous sommes confrontés pour nous inciter à trouver des solutions qui sortent des chemins battus et soient en phase avec cette multi-appartenance.

Sylvain ALLEMAND

Nous invitons maintenant Alain Touraine à rejoindre la tribune pour la conclusion de cette journée. Vous êtes un penseur du mouvement social, un des traits caractéristiques du développement durable. Vous avez d'ailleurs été l'un des premiers à réfléchir sur l'écologie et le féminisme en tant que mouvements sociaux d'un type nouveau. Concernant le rôle des femmes, évoqué tout à l'heure par Claude Revel, je ne peux m'empêcher de penser que cette journée a été inaugurée et conclue par deux femmes, ce qui symbolise peut-être la contribution pertinente des femmes au développement durable.

Alain Touraine, que vous ont inspiré les échanges de cette journée ?

Conclusion

Interview d'un « grand témoin » de la journée

Alain TOURAINE

Sociologue français de l'action sociale et des nouveaux mouvements sociaux

Je suis embarrassé car une conclusion devrait normalement adopter une posture critique, mais je me sens d'accord avec tout ce qui s'est dit. Je n'ai pas entendu de grandes confrontations d'idées et je sais que vous formez un milieu acquis d'avance à un certain nombre de propos.

Si toutes les suggestions entendues aujourd'hui sont tellement positives, il faut alors se demander ce qui empêche de les mettre en œuvre. Je remarque d'ailleurs que la question de l'éducation a été absente de vos échanges, ce qui est caractéristique du manque de conviction au sommet de l'État.

Étant donné mon grand intérêt pour les réflexions sur le rapport entre individu et citoyenneté, je n'ai que des raisons pour être profondément satisfait des propos tenus aujourd'hui. Je trouve particulièrement notable que l'impression d'optimisme se dégageant de cette journée soit exprimée dans une situation générale catastrophique.

Toutefois, il me semble que nous ne pouvons pas faire abstraction de la partie adverse, largement majoritaire, néfaste au développement durable. Si nous continuons dans cette voie, nous sommes condamnés à chuter lourdement. Au fond, nous devons admettre, au minimum, que le développement durable relève d'une question de salut public car il n'existe pas d'autres choix possibles. En effet, malgré leurs efforts, les comités de militants doivent affronter des places financières, entre autres, dotées d'une capacité destructrice considérable.

Je me permets donc simplement d'attirer votre attention sur l'utilité de faire comprendre que nous n'avons pas le choix. Il s'agit du seul argument capable de produire un écho et un effet. En fait, je traduirai l'idée de « sustainable » par la formule suivante : « si nous voulons survivre, il est

impossible de continuer sur notre lancée ». Notons d'ailleurs que le mot « sustainable » est préférable à celui de « durable » car il signifie : « nous pouvons survivre à condition que... ».

Cette forme de radicalisme est indispensable mais, bien sûr, difficilement adoptable, ce qui explique l'attirance pour une série de notions savantes susceptibles de jouer un rôle de distraction. La question est de savoir si nous pouvons encore nous permettre de connaître trois ou quatre grandes crises comme celle que nous traversons actuellement. Ainsi, j'aimerais finalement entendre beaucoup plus de pessimisme car je ne perçois pas beaucoup de sagesse dans le monde d'aujourd'hui.

Nous sommes actuellement à la limite de l'insupportable, qui ne sera pas supporté, non pas parce que les gens se révolteront mais parce qu'ils mourront en raison, par exemple, des changements climatiques dans certaines parties du monde. Est-ce qu'il y aurait eu un mouvement ouvrier sans l'idée de contradiction du capitalisme ? Je ne cherche pas à défendre absolument cette idée mais je pense que leur inspiration était correcte. Les personnes dominées finissent par se soulever pour mettre un terme à des contradictions insupportables.

De mon point de vue, vous êtes donc un petit peu trop optimistes. Certes, on peut se satisfaire de l'utilisation du mot « éthique », mais au fond, qu'entend-on véritablement par là ? Par exemple, il n'y a pas longtemps, quelle forme d'éthique a encouragé les massacres entre Tutsis et Hutus ou les exactions des Khmers rouges, en particulier envers toute personne ayant dépassé le niveau du brevet élémentaire ? Par conséquent, je ne vois pas d'éléments communs dans l'éthique parce que je pense que la majorité de la population se sent, d'ores et déjà, menacée de mort.

Le citoyen ne peut pas rendre compte des demandes de l'individu car ces dernières, comme la liberté, se placent au-dessus de la société. « Sustainable » signifie « qui peut nous faire survivre » ; avant on préférerait dire « self-sustaining growth » au sens d'une croissance qui s'auto-reproduit. Or la croissance ne « se » reproduit pas. Elle peut, en revanche, être stimulée, à condition d'avoir la capacité de s'opposer, de créer des tensions politiques afin de faire apparaître de nouvelles forces politiques.

Personnellement, je ne crois pas que les problèmes de la société ou du monde se régleront par le biais de désirs individuels. Nous pouvons résister aux forces politiques et économiques dans la mesure où nous faisons appel à quelque chose, une religion, un courant de pensée ou un

mouvement politique qui s'enracinerait au dessus ou en dessous de la société. Il faut donc éviter de donner tout le pouvoir à des personnes qui défendent de grands principes intellectuels, politiques ou religieux et se demander comment bâtir des forces de résistance susceptibles de monter vers les sphères de prises de décision.

Notre monde aujourd'hui est agité de tendances prononcées à l'autodestruction. Les tentatives d'économies différentes sont positives pour la simple raison qu'elles ont déjà le mérite d'exister. Ces initiatives représentent des étapes indispensables sur la voie qui mène à la politique. Nous en sommes pour le moment très éloignés car le gouvernement français actuel, au même titre que ses prédécesseurs, semble se désintéresser totalement des propositions formulées au cours de cette journée par exemple.

Par ailleurs, il faut étudier tous les moyens techniques de faisabilité. Le développement durable nécessite de l'éthique mais surtout un appel à la capacité de survivre. À ce sujet, nous devons adopter une posture matérialiste, consciente de la situation réelle. Je pense que la plupart des Français s'imaginent que la crise est juste un mauvais moment à passer avant un redémarrage de l'économie. Or, je penche plutôt pour la possibilité de crises en cascade.

En conclusion, je suis impressionné par votre détermination mais je souhaite que vous deveniez un peu plus belliqueux vous-mêmes contre les fomenteurs de guerre. En effet, les crises économiques sont toujours liées à la guerre d'une manière ou d'une autre. En dehors du cadre politique, il me semble nécessaire de convaincre le plus de gens possible qu'un vaste changement de comportement est une question de vie ou de mort. Pour l'instant, de nombreuses personnes irresponsables choisissent le camp de la mort et il serait souhaitable que quelques hommes et femmes optent enfin pour la vie.

